



Rapport de recherche portant sur les activités des personnes conseillères pédagogiques

**Étude des activités et des défis des personnes conseillères pédagogiques
dans l'enseignement supérieur au Québec**

**Sonia Proust-Andrewkha
Constance Denis
Christelle Lison
Florian Meyer**

Juin 2023

Table des matières

Introduction	8
1. Problématique et objectifs de recherche	10
1.1 Métier aux contours flous et des personnes professionnelles sous tension	10
1.2 Dimension-conseil du métier de CP	11
1.3 Objectifs	13
2. Méthodologie	14
2.1 Élaboration du questionnaire et son évaluation qualitative (prétest)	14
2.2 Collecte des données	15
2.2.1 Population.....	15
2.2.2 Échantillon	15
2.3 Méthodes d'analyse.....	16
3. Présentation des résultats.....	16
3.1 Analyses descriptives	16
3.1.1 Caractéristiques des CP selon leur milieu de travail	16
3.1.2 Environnement de travail	19
3.1.3 Présentation des activités et des actions réalisées dans ce cadre.....	21
3.1.3.1 Veille pédagogique ou pédagonumérique	21
3.1.3.2 Développement de projets pédagogiques	23
3.1.3.3 Production multimédia	24
3.1.3.4 Soutien à l'enseignement	25
3.1.3.5 Mise en place d'activités de formation	27
3.1.3.6 Gestion d'évènements pédagogiques	28
3.1.3.7 Développement ou évaluation de programmes.....	28
3.1.3.8 Accompagnement des personnes étudiantes	30
3.1.3.9 Évaluation des enseignements par les personnes étudiantes (EEE)	31
3.1.3.10 Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)	32
3.1.3.11 Perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation	33
3.1.3.12 ÉDI (équité, diversité, inclusion) et réussite éducative	34
3.1.3.13 Internationalisation de la formation.....	35
3.1.3.14 Formation continue et services aux entreprises	36
3.1.3.15 Pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel.....	37
3.1.3.16 Développement de réseaux internes et externes	38
3.1.3.17 Contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement.....	39
3.1.3.18 Développement professionnel	40
3.1.4 Temps alloué aux activités.....	41
3.2 Analyse lexicométrique portant sur les préoccupations des CP	43
3.2.1 Question 1 : Quels changements satisfaisants avez-vous notés dans vos tâches ces dernières années ?	43
3.2.2 Question 2 : Les tâches des CP en enseignement supérieur sont appelées à évoluer dans une ère postpandémique. Quels changements surviendront d'après vous ?	45
3.2.3 Question 3 : Quelles sont les principales tâches dans vos fonctions de CP qui vous donnent le plus de satisfaction (utilité, importance, pertinence, etc.) et que vous souhaitez maintenir ?.....	46
3.2.4 Question 4 : Quelles sont les principales tâches dans vos fonctions qui vous donnent le moins de satisfaction (utilité, importance, pertinence, etc.) et que vous aimeriez déléguer si vous le pouviez ?	47

3.2.5 Questions 5 et 6 : Quelles sont les compétences que vous souhaiteriez développer dans les années à venir ? D'après vous, quels moyens sont à privilégier pour les développer ?	48
4. Synthèse et identification des rôles professionnels clés	50
4.1 Panorama des activités couvertes par les CP.....	50
4.2 Rôles clés entourant la fonction de CP	51
4.2.1 Accompagnateur pédagogique	52
4.2.2 Informateur	52
4.2.3 Formateur	53
4.2.4 Évaluateur.....	53
4.3 Des axes de compétences connexes et transversales	54
Conclusion.....	57
Bibliographie	58
Annexe	65

Liste des figures

Figure 1 : Niveau de diplomation, discipline étudiée et statut actuel selon le milieu exercé (collégial ou universitaire)

Figure 2 : Rôles des membres de l'équipe à laquelle les personnes répondantes sont rattachées (hors CP)

Figure 3 : Répartition des dossiers

Figure 4 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la veille pédagogique ou pédagonumérique

Figure 5 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement de projets pédagogiques

Figure 6 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la production multimédia

Figure 7 : Types d'actions effectuées dans le cadre du soutien à l'enseignement

Figure 8 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la mise en place d'activités de formation

Figure 9 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la gestion d'évènements pédagogiques

Figure 10 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement ou de l'évaluation de programmes

Figure 11 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'accompagnement des personnes étudiantes

Figure 12 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'évaluation des enseignements par les personnes étudiantes

Figure 13 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Figure 14 : Types d'actions effectuées dans le cadre des perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation

Figure 15 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'ÉDI et réussite éducative

Figure 16 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'internationalisation de la formation

Figure 17 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la formation continue et des services aux entreprises

Figure 18 : Types d'actions effectuées dans le cadre du pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel

Figure 19 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement de réseaux internes et externes

Figure 20 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement

Figure 21 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement professionnel

Figure 22 : Temps alloué aux activités par les CP du secteur collégial

Figure 23 : Temps alloué aux activités par les CP du secteur universitaire

Figure 24 : Graphe de similitudes sur les changements satisfaisants des tâches relevés par les CP

Figure 25 : Graphe de similitudes sur les changements de tâches à venir

Figure 26 : Graphe de similitudes sur la satisfaction à réaliser les tâches

Figure 27 : Graphe de similitudes sur l'insatisfaction à réaliser les tâches

Figure 28 : Graphe de similitudes sur les compétences à développer et les manières d'y parvenir

Figure 29 : Ensemble des activités réalisées par les CP des secteurs collégial et universitaire

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques générales des personnes répondantes

Tableau 2 : Recoupement des variables liées à l'âge, l'expérience des CP dans leur fonction et le milieu d'exercice

Tableau 3 : Nature de la veille informationnelle (secteurs collégial et universitaire)

Introduction

Les personnes conseillères pédagogiques (CP) sont des professionnelles de l'éducation chargées d'initier et de soutenir la mise en œuvre des transformations organisationnelles, pédagogiques et numériques dans l'enseignement supérieur (Conseil supérieur de l'éducation [CSE], 2014 ; 2015 ; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2019). Les CP jouent un rôle clé dans la modernisation et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et il est attendu qu'elles jouent un rôle moteur dans le changement de l'ensemble du système de l'enseignement supérieur. En outre, la crise sanitaire de 2020 a mis en évidence le caractère essentiel de leur mission d'accompagnement auprès du corps enseignant pour soutenir l'accélération de la migration du présentiel au distanciel et garantir la continuité pédagogique (Naffi et al., 2020). Cette crise a également souligné les défis professionnels auxquels elles sont confrontées dans un système en constante évolution et leur demandant des capacités d'adaptation.

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, le conseil pédagogique prend différentes formes, qui varient en fonction du contexte dans lequel les personnes exercent et des conceptions sous-jacentes de la fonction. Cette diversité de missions, de responsabilités et de statuts contractuels des CP entraîne une multitude d'appellations professionnelles (Daele et Sylvestre, 2016 ; Houle et Pratte, 2007). À titre d'exemple, dans la Classification nationale des professions au Canada (CNP) de 2021, le métier de « CP » est classé dans une catégorie plus large qui englobe également les « Chercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de l'enseignement (NOC 41405) ». Cette classification rend la définition vague et peu représentative de la profession. Le personnel exerçant la fonction de CP peut également être nommé « concepteur pédagogique », « responsable de formation », « ingénieur ou designer pédagogique », « conseiller pédagogique », « technopédagogue » (Peraya, 2021). Cette diversité d'appellations est également observée dans la littérature anglophone où les CP des établissements anglophones québécois sont désignées « Pedagogical Counsel », « Pedagogical Advisor », « Technopedagogical Advisor » ou « Instructional Designer ». Il est ainsi observé que les CP exercent une profession « hors cadre » qui est appelée à se redéfinir (Green et Little, 2016).

Il est entendu que la réussite éducative est un objectif clé pour les établissements d'enseignement ; dans ce cadre, fournir des services de conseil pédagogique efficaces est un objectif sous-jacent et systémique, fondamental pour accomplir cette mission de manière significative. Par conséquent, l'importance de mener des recherches sur le conseil pédagogique dans le contexte de l'enseignement supérieur est relevée par plusieurs auteurs dont Peraya (2021) et Daele (2021). Ces recherches viseraient à actualiser les connaissances sur cette fonction et à contribuer de manière plus efficace au développement global de la profession. Elles permettraient notamment de mieux définir l'identité professionnelle des CP, d'accroître leur reconnaissance au sein de leur environnement de travail, de mieux faire comprendre l'utilité de leur travail aux autres professionnels et professionnelles et à leur hiérarchie, ainsi que de répondre de manière plus ciblée aux enjeux liés à leur développement professionnel (Daele, 2021 ; Koné et Légaré, 2018).

Plusieurs recherches récentes menées au Canada francophone ont pris en compte les évolutions du métier de CP. Cependant, ces études se concentrent principalement sur un contexte d'enseignement dédié au secteur jeune (Duchesne, 2016 ; Granger et al., 2021 ; Guillemette et Vachon, 2019), ce qui les rend peu adaptées au contexte de l'enseignement supérieur, ou ne couvre pas tous les types de CP (Houle et Pratte, 2007 ; Laprise et al., 2009 ; Pineault, 2010 ; Simard et Basque, 2017 ; St-Pierre, 2005).

La présente étude vise à mieux comprendre le métier des CP des secteurs collégial et universitaire francophones québécois, les situations professionnelles dans lesquelles ces professionnelles exercent, les activités qu'elles réalisent, ainsi que les défis qu'elles rencontrent. À cette fin, nous avons opté pour une approche descriptive en menant une enquête par le biais d'un questionnaire adressé aux CP. La recherche a mobilisé la participation de 224 CP réparties dans les secteurs collégial et universitaire francophones de 16 régions administratives du Québec.

En soulignant les aspects essentiels de leur travail, notre objectif est d'améliorer la compréhension des défis propres aux CP dans le contexte de l'enseignement supérieur québécois.

1. Problématique et objectifs de recherche

Dans les établissements d'enseignement supérieur, les CP rencontrent de nombreux obstacles qui les poussent à redéfinir constamment leur « territoire » ainsi que leur identité en tant que professionnelles (ANSTIA, 2022 ; Bath et Smith, 2004 ; Monereo et al., 2022 ; Sutherland, 2015). Cette identité professionnelle, résultant de leurs expériences antérieures et de leurs fonctions actuelles, est en effet complexe et morcelée (Green et Little, 2013). Ces obstacles peuvent engendrer des tensions et une certaine confusion quant à leur position et à la dimension conseil de leur fonction. Ces deux aspects sont traités dans les sections suivantes, tandis que la dernière section expose les objectifs de la recherche.

1.1 Métier aux contours flous et des personnes professionnelles sous tension

Dans son éditorial de 2015, Sutherland aborde la question de la marginalité, de la précarité, de la situation liminale, de l'étrangeté, de l'interlope et de l'imposture dès les premières lignes lorsqu'elle parle des rôles et des identités des CP. Précédemment, Green et Little (2013) qualifiaient ces personnes professionnelles de « migrants académiques », expression soutenue par Lebrun (2021) et Daele (2021), mettant en évidence leur position hybride au sein de l'établissement. Les contours de la profession sont flous (ANSTIA, 2022 ; Peraya, 2021). Effectivement, une certaine ambiguïté subsiste quant au statut professionnel des CP, à leur formation et leur recrutement, leurs responsabilités, leurs interactions et leur collaboration avec les personnes enseignantes ou enseignantes-chercheuses, ainsi que leur relation avec la recherche en pédagogie et en pédagogie universitaire (Christensen et Osguthorpe, 2004, Peraya, 2021).

Cette diversité et cette imprécision dans la description de la profession engendrent chez les personnes professionnelles un mélange de sentiments (Daele, 2021 ; Peraya, 2021) : d'une part, ils sont enthousiasmés par les projets qu'ils mènent, d'autre part, ils éprouvent une incertitude quant à leur légitimité institutionnelle (Timmermans et Sutherland, 2020). Les lignes directrices claires pour orienter l'exécution des missions, des activités et des tâches font défaut (Daele, 2021). Comme le soulignent Linder et Felten (2015), « *we do not have a consensus about the appropriate methods we should employ to interpret, understand, and make meaning of our work* » (p. 1). L'identité des CP est multiple et fragmentée, se situant entre celle issue de leurs expériences antérieures et celle découlant de leurs fonctions actuelles (Green et Little, 2013). Denouël (2021), de son côté, soutient que les CP sont confrontées à une diversité de référentiels, de titres, de niveaux de formation et de contextes professionnels, ce qui entraîne des variations dans leurs missions, leurs fonctions et leur reconnaissance professionnelle.

Dans ce contexte, Daele et Sylvestre (2016, 2017) relèvent six principales tensions. La première concerne les perceptions que les personnes avec lesquelles la CP interagit (direction, collègues, personnes enseignantes, personnes étudiantes, chercheurs) peuvent avoir de l'approche pédagogique des CP. Comme le souligne Little (2014), le travail des CP qui s'organise,

notamment à travers la production de ressources pédagogiques, peut sembler « trop peu théorique » aux yeux des chercheurs en éducation tout en étant « pas assez pragmatique » selon les enseignants qui les utilisent.

Cette ambiguïté peut entraîner un sentiment d'illégitimité chez les CP, la deuxième tension. Ces professionnelles se retrouvent « entre » différentes disciplines académiques et doivent naviguer entre les différents acteurs du système ayant des objectifs parfois divergents (par exemple, enseignants versus administration) (Daele et Sylvestre, 2017). Pour aborder cette tension, Douzet (2021) préconise le développement de collectifs pédagogiques « mixtes », favorisant un rapprochement entre le terrain et la recherche.

La troisième tension se manifeste par le conflit entre les opinions des personnes enseignantes et du personnel administratif alors que la CP joue un rôle dans l'accompagnement ainsi que dans le leadership pédagogique numérique de l'établissement. Ces deux rôles doivent donc être cohérents et alignés afin de clarifier les politiques existantes ou de promouvoir les avancées pédagogiques numériques (Daele et Sylvestre, 2017). Il est donc essentiel de renforcer l'indépendance de la CP au sein de son établissement.

La quatrième tension survient lorsque les CP, qui proposent d'accompagner les personnes enseignantes ou les équipes, se sentent jugées ou évaluées sur leurs compétences ou les approches utilisées (Daele et Sylvestre, 2017). Il faut donc du temps et de l'investissement pour établir une relation de confiance et renforcer la crédibilité de la CP (Daele, 2021).

La cinquième tension réside dans le fait que les CP travaillent dans la confidentialité, mais doivent également rendre compte de leurs activités (Daele et Sylvestre, 2017). Il est donc nécessaire de trouver un équilibre dans le triangle professionnel afin de garantir la confidentialité tout en respectant les exigences institutionnelles.

Enfin, la sixième tension reflète les contours flous de la profession, alors que les personnes enseignantes peuvent considérer les CP comme étant à la fois « juges et parties » (Daele et Sylvestre, 2017). Dans ce cas, les CP sont perçues comme responsables du contrôle de la qualité de l'enseignement tout en étant des conseillères pour l'amélioration des pratiques pédagogiques numériques.

En considérant ces éléments dans leur ensemble, la profession de CP est marquée par la marginalité et la précarité, ce qui engendre de l'ambiguïté touchant leur statut et leurs responsabilités. Les CP naviguent dans des projets, bercées par l'enthousiasme et l'incertitude quant à leur légitimité en contexte institutionnel.

1.2 Dimension-conseil du métier de CP

Les contours flous du métier amènent à examiner la dimension de « conseil » qui sous-tend largement le travail de ces personnes professionnelles.

Selon le Centre national français de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) (2023), le terme « conseil » réfère à un « avis donné à quelqu'un pour l'aider à

diriger sa conduite ». En milieu professionnel, cette notion englobe généralement celle de « consultation », qui implique à la fois de donner et de recueillir des avis, et se caractérise donc par un processus bidirectionnel. Lippitt et Lippitt (1978) cités par Thiébaud et Rondeau (1995), soulignent en effet que la consultation correspond à une « interaction à double sens – un processus visant à chercher, donner et recevoir de l’aide – qui a pour but d’aider une personne, un groupe, une organisation ou un système important, à mobiliser des ressources internes et externes pour être en mesure de faire face aux problèmes et aux efforts de changement » (p. 2). Massé et Gagné (2013) précisent que l’aide peut être apportée de deux manières : soit en se focalisant sur le produit et en adoptant une approche centrée sur le contenu du problème, soit en se concentrant sur les processus et en adoptant dans ce cas une approche centrée sur les méthodes de résolution de problèmes. Dans un cadre professionnel, ces deux approches reflètent l’orientation de la CP, qui peut être guidée, soit par une mission de production dans le but de fournir une solution à une situation problématique spécifique (orientation « contenus »), soit par une mission de conduite du changement dans le but d’apporter des façons de résoudre le problème (orientation « processus »). Bien que ces deux perspectives soient différentes, elles ne sont pas pour autant antagonistes et peuvent être combinées pour créer une approche plus holistique et complète du métier de CP.

Dans le contexte de l’enseignement supérieur, Chaliès et al. (2010) ont cherché à définir les contours du métier du personnel universitaire français impliqué dans le conseil pédagogique. Pour ce faire, ils ont mené une revue de littérature et réalisé des entretiens informels avec des personnes conseillères technopédagogiques, ainsi qu’avec des personnes conseillères plus « généralistes ». Ils ont identifié deux axes principaux pour décrire le métier de CP. Le premier consiste à offrir un soutien à l’innovation pédagogique. Dans ce cadre, les CP accompagnent les personnes enseignantes dans la concrétisation de leurs projets, tout en favorisant leur autonomisation. Le deuxième axe concerne le soutien à la professionnalisation des personnes enseignantes. Ce dernier s’articule autour de trois domaines d’action, à savoir la formation, le conseil et l’accompagnement pédagogique, ainsi que le développement de l’établissement en tant qu’organisation apprenante.

Bien que cette définition soit éclairante dans le contexte universitaire français, elle ne prend pas en compte les CP qui, comme cela peut être le cas au Québec, ne sont pas nécessairement en contact direct avec les personnes enseignantes, mais qui contribuent diversement à la mission éducative de leur établissement. Il convient de noter qu’il n’existe, à notre connaissance, aucune fiche officielle décrivant spécifiquement le métier de CP dans le milieu universitaire québécois.

En revanche, une enquête menée par Houle et Pratte (2007) au sein du réseau collégial, et interrogeant les CP, les cadres et les personnes enseignantes sur le conseil pédagogique, a permis de révéler l’existence de deux domaines d’expertise de la CP. Le premier volet concerne l’expertise-conseil qui appelle des connaissances spécifiques en pédagogie et des compétences d’analyse, d’évaluation et de jugement. Le deuxième volet est l’expertise en intervention qui, selon les auteures, « implique des connaissances spécifiques à l’action professionnelle, des habiletés à communiquer, à animer, à interagir avec

d'autres personnes, à mener des travaux et à composer avec différentes dynamiques humaines » (p. 32). De ces deux volets d'expertise, les auteures dégagent sept fonctions clés du CP (l'information, le conseil, le soutien, la formation, l'évaluation, la gestion de projets, la recherche et développement) et établissent un référentiel de compétences pour le métier. Néanmoins, bien que l'étude demeure une référence, ses résultats sont limités, car elle se concentre uniquement sur le secteur collégial de l'enseignement supérieur. Qu'en est-il pour le secteur universitaire ? De plus, il est important de souligner que cette étude n'est pas récente et que depuis sa réalisation, de nombreux développements ont transformé le paysage de l'enseignement supérieur, notamment sur les plans technologique, sociétal et pédagogique, ce qui a engendré de nouvelles attentes et de nouveaux défis pour les CP.

Ainsi, un renouvellement de la compréhension de ce métier semble crucial pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'enseignement supérieur. Les CP doivent être en mesure de s'adapter aux besoins changeants et de développer de nouvelles compétences pour offrir un accompagnement optimal aux personnes enseignantes et aux personnes étudiantes tout au long de leur parcours pédagogique. C'est de cette manière qu'elles pourront continuer à contribuer efficacement au système éducatif dans son ensemble.

1.3 Objectifs

L'objectif principal de cette recherche est de mieux comprendre le métier de CP dans l'enseignement supérieur québécois francophone contemporain. Cela comprend la description des contextes professionnels, des activités exercées et l'analyse des défis auxquels les CP sont confrontées dans leur domaine d'activité. Plus spécifiquement, cette étude poursuit quatre objectifs :

1. Brosser un portrait postpandémique des CP dans les secteurs collégial et universitaire.
2. Recenser les activités professionnelles et les actions menées par les CP dans l'exercice de leurs fonctions.
3. Explorer les préoccupations professionnelles des CP, notamment les évolutions du métier, la satisfaction professionnelle, ainsi que les défis et enjeux rencontrés.
4. Identifier les rôles clés de la fonction de CP dans l'enseignement supérieur en vue de la création ultérieure d'un référentiel de compétences.

2. Méthodologie

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, nous avons opté pour une approche descriptive axée sur l'utilisation d'une enquête par questionnaire. L'enquête descriptive permet de décrire une situation et de répondre à un besoin d'information. Pour cette étude, une démarche en coupe instantanée a été privilégiée pour fournir une photographie de la fonction de CP à un moment donné.

Cette partie est consacrée à la conception du questionnaire, à sa validation qualitative (prétest), à la présentation des différentes parties du questionnaire et aux méthodes d'analyse associées.

2.1 Élaboration du questionnaire et son évaluation qualitative (prétest)

Le questionnaire était divisé en trois sections distinctes¹. La première section portait sur des énoncés sociodémographiques, permettant de brosser le portrait individuel du répondant ainsi que celui de son environnement de travail. La deuxième section concernait les types d'activités réalisés par le répondant au sein de son établissement et les actions correspondantes. Pour élaborer cette partie, nous nous sommes appuyés sur diverses sources documentaires, dont l'enquête menée par Houle et Pratte (2007) sur la fonction des CP dans le réseau collégial, notre connaissance du milieu ainsi que sur un travail de recherche que nous avons mené en amont de cette étude portant sur l'analyse d'annonces d'emplois de CP dans l'enseignement supérieur au Québec (collégial et université) (Proust-Androwkha et al., 2023).

Les deux premières sections du questionnaire comportaient des énoncés sous forme de questions fermées à choix unique ou multiple. Une zone de texte supplémentaire intitulée « autre » était ajoutée aux questions, afin de permettre aux personnes répondantes de fournir des informations complémentaires sur leur choix de réponse ou de proposer une réponse différente si les choix de réponses disponibles ne convenaient pas à leur situation.

Enfin, la dernière section du questionnaire regroupait des questions ouvertes visant à cerner les perceptions des personnes répondantes sur leur métier ainsi que les défis à venir dans l'exercice de leur métier.

Une fois le questionnaire finalisé, il a été évalué en prétest par un nombre restreint de personnes, impliquant quatre personnes chercheuses œuvrant dans le domaine des sciences de l'éducation et huit personnes professionnelles exerçant ou ayant récemment exercé la fonction de CP au secteur collégial ou au secteur universitaire. Ces personnes expertes ont été invitées à examiner le questionnaire selon différents critères tels que la cohérence des énoncés par rapport à l'objectif initial, leur intelligibilité, la non-ambiguïté du vocabulaire, l'utilité des énoncés (non-redondance), les choix et le nombre de réponses proposées. Plusieurs suggestions ont été formulées, notamment l'ajout d'énoncés, ainsi qu'une requête de simplification du vocabulaire pour faciliter la compréhension de certains choix de réponse. Ces suggestions ont été prises

¹ Une copie du questionnaire qui a servi à la collecte des données est disponible en annexe.

en compte et le questionnaire a été révisé en conséquence. La version définitive du questionnaire comportait 42 questions (voir en annexe).

2.2 Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée sur six semaines entre mi-décembre 2022 et début février 2023 ; le descriptif de l'étude avec un lien vers le questionnaire en format numérique (LimeSurvey) a été diffusé directement par courriel auprès de la communauté i-mersion CP ainsi que via les réseaux sociaux. Un rappel a été envoyé trois semaines plus tard pour encourager la participation des personnes qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête, et ce, dans le but d'augmenter le taux de réponse initialement faible à la première invitation (Blais et Durand, 2003). Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke.

2.2.1 Population

La population visée était composée de CP travaillant au secteur collégial ou universitaire francophones de la province du Québec. Ces conseillers et conseillères pédagogiques ont participé sur une base volontaire et anonyme. Le questionnaire était autoadministré, c'est-à-dire que les personnes répondantes devaient inscrire elles-mêmes leurs réponses.

2.2.2 Échantillon

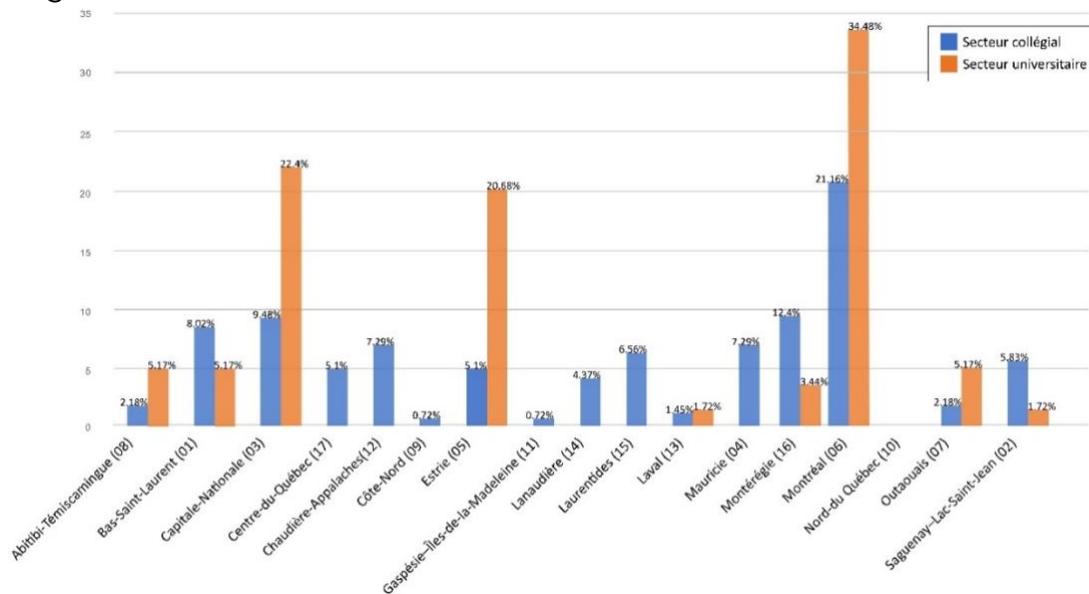
Le tableau 1 présente les caractéristiques générales des personnes ayant répondu à l'enquête. L'échantillon est composé de 195 personnes répondantes, majoritairement des femmes (68,4 %). Sur les 195 questionnaires retenus, 137 ont été complétés par des CP exerçant dans le secteur collégial tandis que 58 travaillent dans le secteur universitaire. Parmi les personnes répondantes au questionnaire, les personnes âgées entre 31 et 41 ans ainsi que celles qui ont entre 41 et 50 ans sont les plus représentées (respectivement 30,8 % et 33,3 %). Leur expérience dans la fonction de CP varie de quelques semaines à 28 ans. Les personnes répondantes proviennent de toutes les régions du Québec, à l'exception de la région Nord-du-Québec.

Tableau 1 : Caractéristiques générales des personnes répondantes

Genre	Féminin	68,4 %
	Masculin	29,9 %
	Ne se prononce pas	1,7 %
Milieu institutionnel	Collégial	70,3 % (n=137)
	Universitaire	29,7 % (n=58)
Âge	20-30 ans	6,7 %
	31-40 ans	30,8 %
	41-50 ans	33,3 %
	51-60 ans	23,6 %
	61 ans et plus	5,6 %

Nbre d'années d'expérience en tant que CP	Moyenne	6,4 ans
	Écart-type (\pm)	6,29 (2 mois à 28 ans)

Régions administratives d'exercice



2.3 Méthodes d'analyse

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, une analyse statistique descriptive des données récoltées dans les deux premières sections du questionnaire a été effectuée, tandis qu'une analyse lexicométrique a été conduite sur les données recueillies dans la troisième section.

3. Présentation des résultats

Un total de 224 réponses a été collecté via les différents modes de diffusion. Toutefois pour l'analyse des deux premières sections du questionnaire, seuls 195 questionnaires ont pu être exploités. Nous avons relevé et écarté les questionnaires dont la distribution des réponses était inattendue. Cela s'est produit, par exemple, lorsque les répondants avaient systématiquement sélectionné le même choix de réponse dans les deux premières sections du questionnaire. En ce qui concerne les questionnaires partiellement complétés, nous avons remplacé les données manquantes par la moyenne (Schafer et Graham, 2002).

La dernière section du questionnaire, composée uniquement de questions ouvertes, a enregistré 116 réponses exploitables pour l'analyse.

3.1 Analyses descriptives

Cette partie propose de décrire les données recueillies relativement aux sections 1 et 2 du questionnaire. Les pourcentages ont été utilisés pour décrire les variables qualitatives.

3.1.1 Caractéristiques des CP selon leur milieu de travail

En complément des informations présentées dans l'échantillon, la figure 1 expose d'autres caractéristiques des personnes répondantes et distingue le milieu de travail, qu'il soit collégial ou universitaire.

La majorité des personnes répondantes CP du secteur collégial sont diplômées d'une maîtrise (44,52 %), d'un baccalauréat (24,81 %) ou d'un autre diplôme de deuxième cycle (18,24 %). Plus de la moitié de ces personnes répondantes (54,9 %) ont étudié dans un domaine lié à l'éducation ou à l'enseignement. Pour les autres, les domaines de diplomation sont plus diversifiés, allant notamment des sciences de l'administration et de gestion aux lettres et langues en passant par les sciences pures, les sciences appliquées ou les sciences humaines. Dans le milieu universitaire, la plupart des CP sont diplômées d'une maîtrise (56,89 %), mais 20,68 % d'entre elles possèdent un doctorat, alors que seulement 10,34 % ont arrêté leurs études après avoir obtenu leur baccalauréat. La majorité de ces personnes répondantes (72,9 %) ont complété un diplôme dans un domaine lié à l'éducation ou à l'enseignement. Les autres domaines de diplomation sont variés, mais sont principalement issus des filières telles que les sciences de l'administration ou les sciences et techniques des activités physiques et sportives.

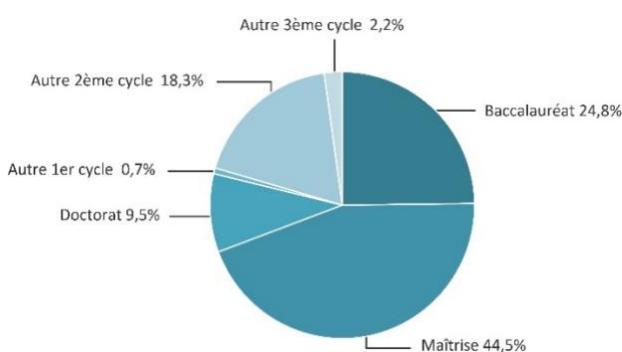
Par ailleurs, presque toutes les CP du secteur collégial ont un statut soit de permanente (ou en probation) (75,17 %), soit de contractuelle (21,15 %) et travaillent généralement à temps plein en tant que CP au sein de leur établissement (91,96 %).

Cette même tendance est observée dans le secteur universitaire, où 74,13 % des personnes répondantes CP sont permanentes (ou en probation) et 17,23 % sont contractuelles, travaillant généralement à temps plein en tant que CP dans leur établissement (86,2 %).

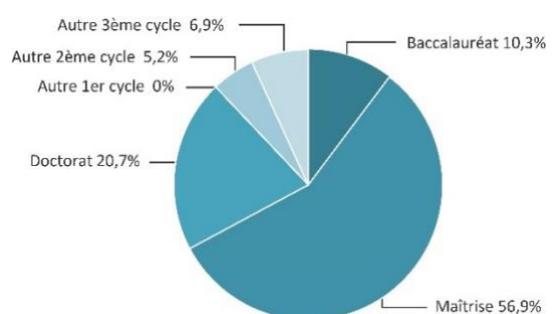
Figure 1 : Niveau de diplomation, discipline étudiée et statut actuel selon le milieu exercé (collégial ou universitaire)

Niveau d'études le plus élevé atteint

CP du secteur collégial

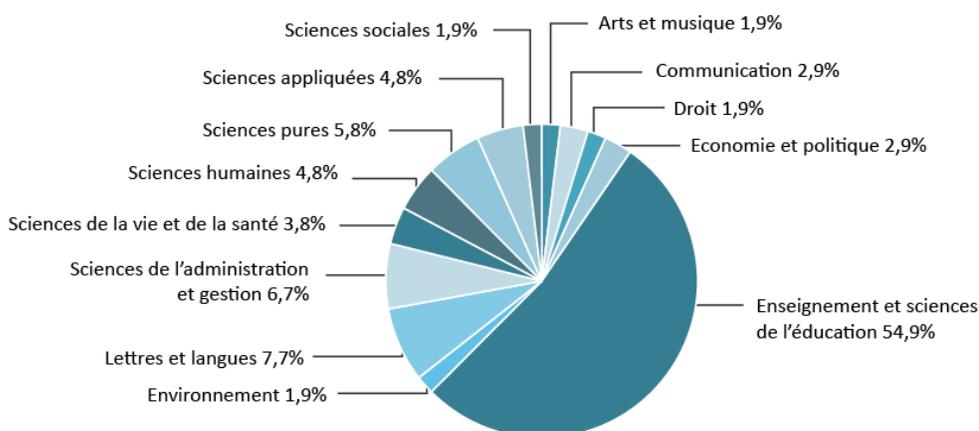


CP du secteur universitaire

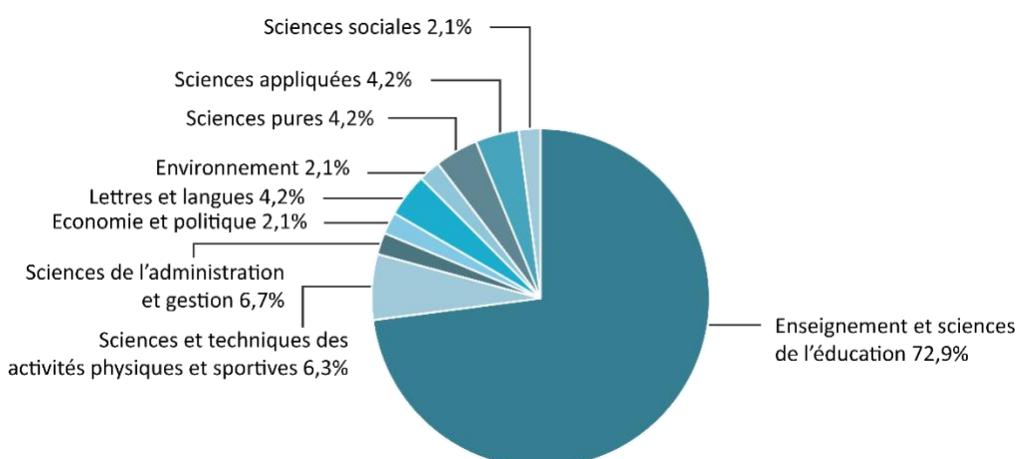


Discipline étudiée

CP du secteur collégial

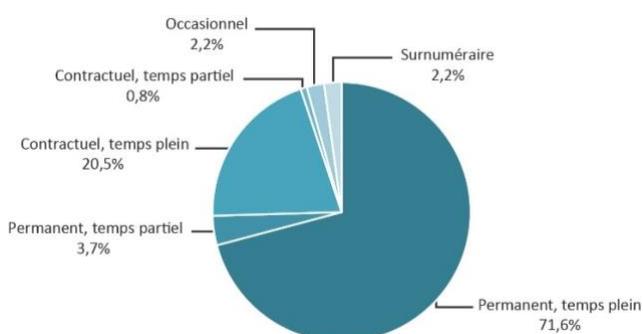


CP du secteur universitaire

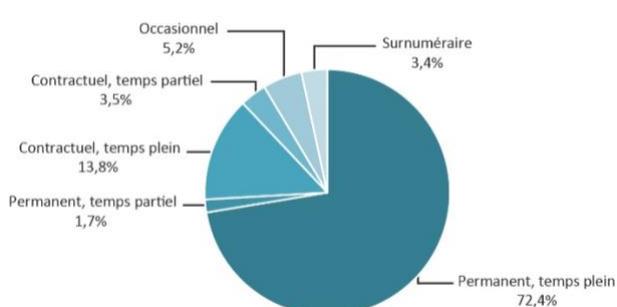


Statut dans le poste actuel

CP du secteur collégial



CP du secteur universitaire



Le tableau 2 présente le recoupement des variables relatives à l'âge des personnes répondantes, leur expérience aux fonctions de CP et leur milieu d'exercice. Il permet de constater qu'un grand nombre de personnes qui exercent aujourd'hui la fonction de CP ont occupé d'autres postes auparavant. En effet, au collégial, plus de la moitié des CP âgées de 31 à 50 ans ont une expérience dans cette fonction de 0 à 3 ans seulement (58,7 % d'entre elles ont entre 31 et 40 ans et 50 % ont entre 41 et 50 ans). Il en va de même pour les CP qui occupent ce poste depuis 4 à 10 ans et qui sont âgées de 41 à 50 ans (37,5 % des 41-50 ans ont une expérience de CP de 4 à 10 ans).

Tableau 2 : Recoupement des variables liées à l'âge, l'expérience des CP dans leur fonction et le milieu d'exercice

		Âge					Total	
		61 ans et plus	Entre 20 et 30 ans	Entre 31 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans		
Expérience dans la fonction de CP	+20 ans	Collégial (%)	20,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,7%	2,8%
		Université (%)	0,0%	0,0%	0,0%	8,0%	18,2%	6,9%
	0-3 ans	Collégial (%)	30,0%	100,0%	58,7%	50,0%	22,9%	46,7%
		Université (%)	0,0%	100,0%	50,0%	40,0%	9,1%	43,1%
	11-20 ans	Collégial (%)	30,0%	0,0%	0,0%	12,5%	45,7%	17,5%
		Université (%)	0,0%	0,0%	14,3%	16,0%	54,5%	20,7%
	4-10 ans	Collégial (%)	20,0%	0,0%	41,3%	37,5%	25,7%	32,8%
		Université (%)	100,0%	0,0%	35,7%	36,0%	18,2%	29,3%
	Total	Effectif	11	13	60	65	48	195
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Il est possible d'observer également que le recrutement des CP au secteur collégial est en croissance constante depuis une dizaine d'années. Ce phénomène s'est encore amplifié depuis 3 ans notamment avec l'effet de la crise sanitaire alors que 46,7% des CP au secteur collégial ont été embauchés durant cette période.

Cette tendance à la hausse du recrutement des CP est également observable dans les milieux universitaires, avec une augmentation significative depuis 10 ans (29,3 %) qui s'est encore accentuée depuis la crise sanitaire (43,1 %). Comme pour le secteur collégial, de nombreuses personnes ayant exercé d'autres fonctions avant de devenir CP ont été recrutées, et la majorité des CP ayant une expérience dans la fonction de moins de 3 ans sont âgées de 31 à 50 ans (50 % d'entre eux ont entre 31 et 40 ans et 40 % ont entre 41 et 50 ans).

D'après l'analyse des données de l'enquête, cette tendance est observée dans tous les types d'établissements d'enseignement, qu'ils soient situés en milieu urbain ou en région éloignée.

3.1.2 Environnement de travail

Les équipes de travail dans lesquelles les personnes interrogées exercent leurs fonctions présentent une variation considérable en termes de taille, allant de petites équipes à des équipes plus grandes pouvant dépasser 50 personnes. De plus, ces équipes sont inévitablement influencées par la taille des établissements. Notons toutefois que la taille des équipes de travail se situe globalement autour de 12 personnes pour les cégeps et de 14 personnes pour le milieu universitaire. En moyenne dans les milieux collégiaux, le nombre de CP présentes au sein du service est de 6 et de 5 dans les milieux universitaires (en incluant la personne répondante).

Comme illustré dans la figure 2, les fonctions au sein de l'équipe de travail sont diversifiées. Le membre le plus fréquemment mentionné dans l'équipe est la personne en charge du service (ou la personne adjointe) citée par près de 77,5 % des personnes interrogées (81,75 % au niveau collégial, 74,13 % à l'université).

De plus, environ 67,5 % des personnes répondantes ont indiqué la présence de personnel administratif (72,26 % au collégial, 63,79 % à l'université), ce qui suggère que la gestion et la coordination administratives des dossiers sont des aspects importants du travail du service dans lequel travaille le CP.

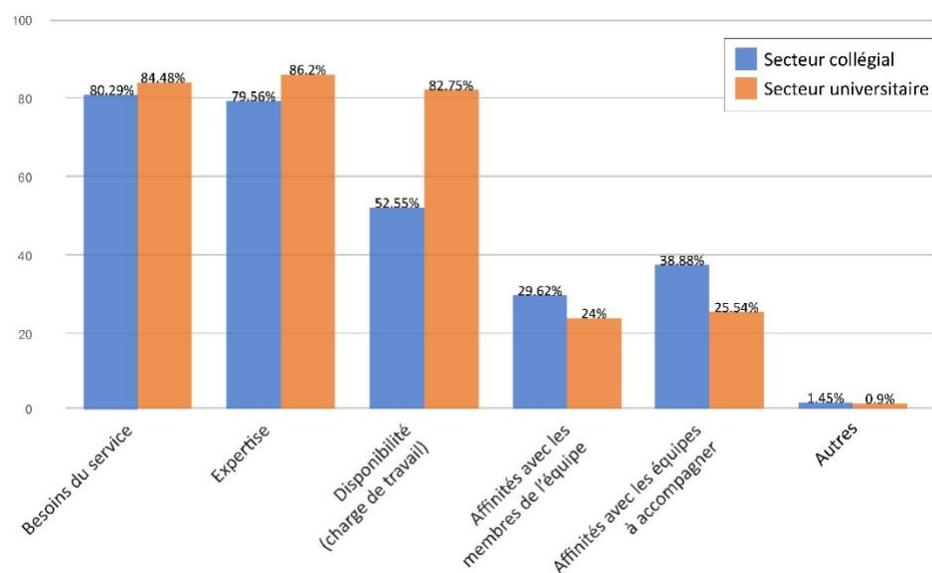
Dans le secteur universitaire, plus de 50 % des personnes interrogées ont également signalé la présence de personnel technique au sein de leur service (53,44 %), principalement des spécialistes dans la conception multimédia ou l'audiovisuel. Cela souligne l'importance de la production de ressources numériques et de l'expertise technique associée en tant qu'éléments clés du service auquel les CP sont rattachés. En milieu collégial, la présence de personnel technique est mentionnée par 40,87 % des personnes répondantes. Finalement, il convient de noter que seulement 16,78 % des personnes répondantes travaillant dans le secteur collégial ont signalé la présence de personnes chargées de projet dans leur service, tandis que ce pourcentage est supérieur à 40 % dans le secteur universitaire (41,37 %). Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs, tels la taille des établissements, les budgets alloués, les priorités institutionnelles, etc.

D'autres fonctions moins souvent mentionnées ont été relevées dans les milieux collégial et universitaire : celles des personnes professionnelles en communication, des analystes informatiques, des personnes en intégration de contenu, des personnes professionnelles de recherche ou des personnes enseignantes.

La répartition des dossiers entre CP d'une même équipe est généralement décidée par la direction (64,96 % des personnes répondantes exerçant au collégial et 60,34 % à l'université). Elle peut être discutée de manière collégiale avec l'équipe des CP (37,22 % des personnes répondantes du collégial et 50 % du milieu universitaire), ou moins souvent de manière individuelle avec chaque CP (17,51 % des personnes répondantes du collégial et 36,20 % du milieu universitaire).

La répartition se fait principalement en fonction de plusieurs critères (figure 3). Dans la plupart des cas, cette répartition est basée sur les besoins du service (secteur collégial : 80,29 %, secteur universitaire : 84,48 %). De plus, pour 76,65 % des personnes répondantes, l'expertise de chaque CP est également un critère déterminant (secteur collégial : 79,56 %, secteur universitaire : 86,2 %). La disponibilité (charge de travail) des CP à traiter de nouveaux dossiers est également prise en compte pour 60,17 % des personnes répondantes (secteur collégial : 52,55 %, secteur universitaire : 82,75 %). Finalement, bien que les affinités que les CP nouent avec leurs collègues ou avec les personnes qu'ils doivent accompagner ne soient pas considérées comme un critère principal lors de la répartition des dossiers, elles sont néanmoins prises en compte selon près d'un tiers des personnes répondantes.

Figure 3 : Répartition des dossiers



La plupart des CP du secteur collégial ayant participé à l'enquête travaillent sur le campus principal de leur établissement, que celui-ci soit doté ou non de structure(s) satellite(s) (89,05 %). Cette situation est également observée chez les CP du secteur universitaire (81 %).

Au sein de leur établissement, les CP sont le plus souvent rattachées à un service institutionnel (78,83 % pour les cégeps et 67,24 % pour les universités). Un nombre moins important de CP est directement rattaché à un secteur, une faculté ou un département (9,48 % pour les personnes répondantes au collégial et 25,86 % pour les personnes répondantes universitaires).

3.1.3 Présentation des activités et des actions réalisées dans ce cadre

Cette sous-section présente les résultats pour l'ensemble des dimensions présentes dans la deuxième section du questionnaire, section relative aux activités effectuées par les CP des secteurs francophones collégial et universitaire de la province du Québec. Pour chaque activité, les résultats présentent, en pourcentage, la proportion des personnes répondantes réalisant l'activité ciblée.

Ensuite, un histogramme donne le détail des actions réalisées par le CP dans le cadre de cette activité. Bien qu'elle puisse paraître fastidieuse, cette étape est importante puisqu'elle servira par la suite à cibler les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de CP.

Malgré la possibilité donnée aux personnes répondantes de proposer des réponses différentes pour chaque activité si les choix disponibles ne convenaient pas à leur situation, le nombre de nouvelles réponses a été très faible. Ces réponses ont représenté moins de 2 % du total des réponses et n'ont donc pas été incluses dans l'analyse.

3.1.3.1 Veille pédagogique ou pédagonumérique

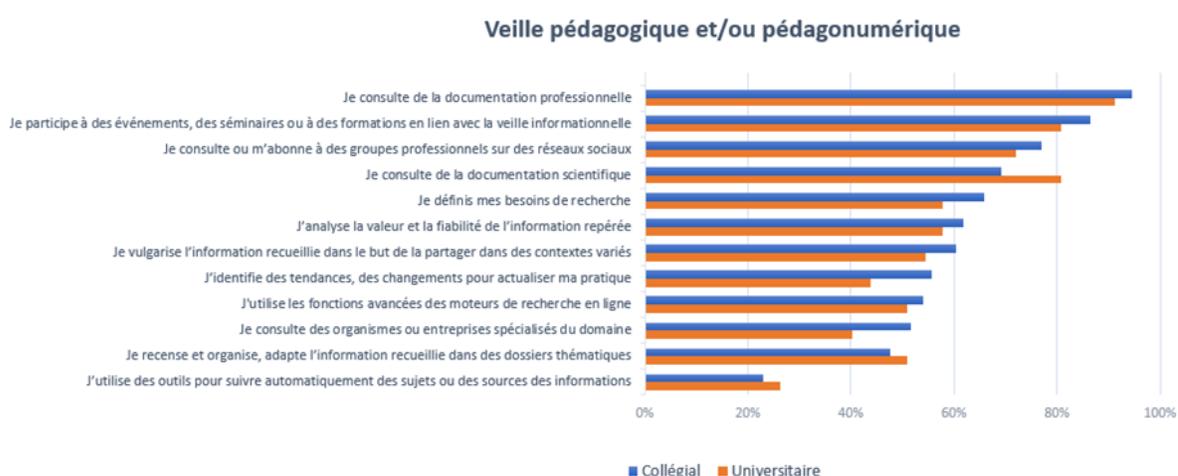
La veille pédagogique ou pédagonumérique réfère à la collecte, l'analyse et la diffusion des informations pertinentes et à jour dans le domaine pédagogique ou pédagonumérique.

Elle vise à identifier et à rester informé des nouvelles tendances qui peuvent guider la prise de décisions éclairée, l'anticipation des changements ou la conduite de l'innovation dans un cadre éducatif. Au sein de la section 2 du questionnaire, la veille regroupait 13 items :

- Je définis mes besoins de recherche.
- Je consulte des organismes ou entreprises spécialisées du domaine.
- Je consulte de la documentation professionnelle.
- Je consulte de la documentation scientifique.
- J'utilise les fonctions avancées des moteurs de recherche en ligne.
- Je consulte ou m'abonne à des groupes professionnels sur des réseaux sociaux.
- J'analyse la valeur et la fiabilité de l'information repérée.
- Je recense et organise, adapte l'information recueillie dans des dossiers thématiques.
- Je vulgarise l'information recueillie dans le but de la partager dans des contextes variés.
- J'utilise des outils pour suivre automatiquement des sujets ou des sources des informations.
- J'identifie des tendances, des changements pour actualiser ma pratique.
- Je participe à des évènements, des séminaires ou à des formations en lien avec la veille informationnelle.

Dans notre enquête, plus de 91 % des personnes répondantes des cégeps et près de 99 % de celles des universités effectuent une activité de veille pédagogique ou pédagonumérique. Parmi les actions relevant de la veille informationnelle, la consultation de la documentation professionnelle ainsi que la participation à des évènements ou formations sont celles qui sont le plus effectuées (Figure 4).

Figure 4 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la veille pédagogique ou pédagonumérique



Concernant la nature de la veille informationnelle, le tableau 3 montre qu'elle se répartit selon quatre domaines (pédagogique, disciplinaire, numérique, règlementaire) avec une tendance marquée pour les recherches liées à la pédagogie et au numérique.

Tableau 3 : Nature de la veille informationnelle (secteurs collégial et universitaire)

	Collégial	Université
Effectifs	90,5 %	94,8 %
Veille pédagogique (résultats de recherches scientifiques, ressources dédiées à la pédagogie...)	91,1 %	92,6 %
Veille numérique (applications innovantes, sécurisation des données numériques...)	62,9 %	64,8 %
Veille réglementaire (surveillance des lois et règlements en vigueur qui portent sur le numérique, la propriété intellectuelle...)	43,5 %	22,2 %
Veille disciplinaire (résultats de recherches scientifiques, ressources dédiées à la discipline...)	29,8 %	20,3 %

3.1.3.2 Développement de projets pédagogiques

Le développement de projets pédagogiques réfère à la définition des orientations, visées et processus de ces derniers. Dans le questionnaire, cette activité est décrite à l'aide des 14 items suivants :

- Je collabore avec différents services institutionnels pour la création ou la modification de projets.
- J'agis comme personne-ressource en matière d'intégration pédagogique du numérique au sein de mon établissement.
- Je définis et analyse les demandes, les attentes et les besoins en tenant compte des différents acteurs impliqués.
- Je recherche des informations dans le but d'établir un état des lieux des stratégies et technologies utilisables pour le projet.
- Je recueille et mobilise des informations dans le but d'explorer des solutions.
- Je définis et coordonne les étapes de conception du projet pédagogique.
- Je participe à la rédaction d'une entente ou d'une offre de services incluant les attentes et les actions prévues avec l'ensemble des parties prenantes du projet.
- Je guide l'équipe chargée de la création du projet dans la démarche de réflexion dans le but d'explorer des solutions.
- Je participe à l'évaluation de la qualité des livrables.
- Je présente l'état d'avancement de projets pédagogiques lors de réunions avec les parties prenantes du projet.
- Je documente mes interventions à des fins de partage ou de réutilisation.
- Je participe à l'évaluation du succès et des retombées des projets pédagogiques.
- Je participe aux étapes de diffusion des résultats obtenus à l'interne ou à l'externe.
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec le développement de projets pédagogiques.

Comme le montre la figure 5, les actions des CP du secteur universitaire se manifestent, plus fréquemment que pour ce qui concerne les CP du secteur

collégial, à toutes les étapes de développement des projets pédagogiques. Plus de 80% des CP du secteur universitaire sont responsables de la définition et de l'analyse des demandes, des attentes et des besoins, en tenant compte des différents acteurs impliqués. De plus, ils collectent et utilisent des informations afin d'explorer des solutions. En ce qui concerne les CP du secteur collégial, entre 70% et 80% d'entre eux identifient trois principales activités. Il s'agit de la collaboration pour la création ou la modification de projets, de la collecte et de la mobilisation d'informations pour l'exploration de solutions, ainsi que de la participation à des événements visant le développement de projets pédagogiques.

Figure 5 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement de projets pédagogiques



3.1.3.3 Production multimédia

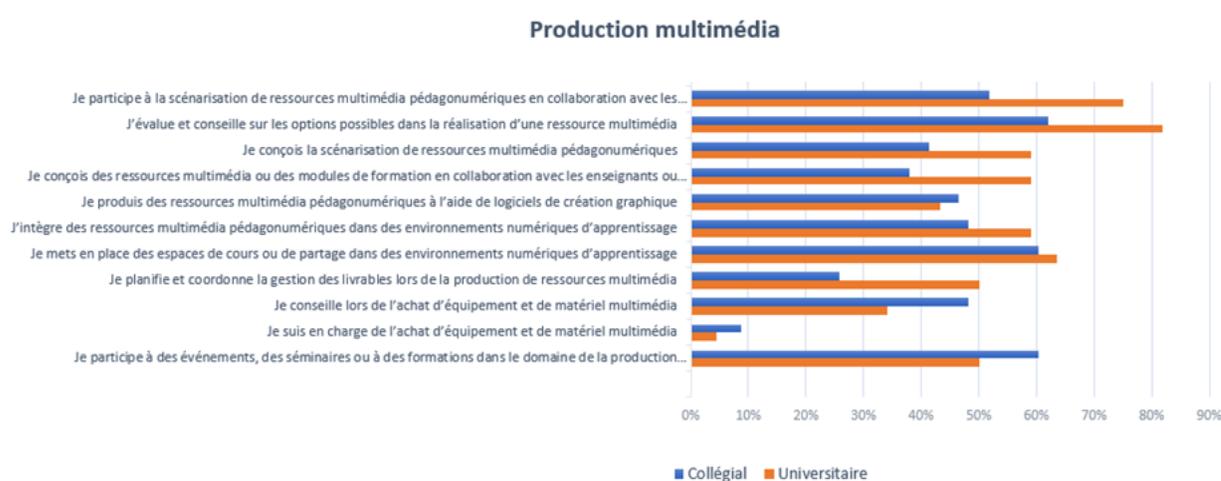
La production multimédia englobe le processus de collecte, de création, d'amélioration, d'encodage et de diffusion de fichiers numériques, en utilisant diverses méthodes de traitement à l'aide de matériel informatique et de logiciels. Ces fichiers peuvent représenter une variété de médias (audio, vidéo, graphiques, animations, ressources documentaires...) qui sont généralement codés de manière spécifique pour être compatibles avec un environnement ou une plateforme numériques prédéterminés. Le questionnaire présente cette activité en se basant sur les 11 items suivants :

- Je participe à la scénarisation de ressources multimédias pédagogiques en collaboration avec le personnel enseignant.
- J'évalue et conseille sur les options possibles dans la réalisation d'une ressource multimédia.
- Je conçois la scénarisation de ressources multimédias pédagogiques.
- Je conçois des ressources multimédias ou des modules de formation en collaboration avec le personnel enseignant ou les personnes expertes de contenus.
- Je produis des ressources multimédias pédagogiques à l'aide de logiciels de création graphique.

- J'intègre des ressources multimédias pédagognumériques dans des environnements numériques d'apprentissage (Moodle, Canvas, Teams, Blackboard, ...).
- Je mets en place des espaces de cours ou de partage dans des environnements numériques d'apprentissage (Moodle, Canvas, Teams, Blackboard, ...).
- Je planifie et coordonne la gestion des livrables lors de la production de ressources multimédia.
- Je conseille lors de l'achat d'équipement et de matériel multimédia.
- Je suis responsable de l'achat d'équipement et de matériel multimédia.
- Je participe à des évènements, des séminaires ou à des formations dans le domaine de la production multimédia.

Les CP qui disent réaliser cette activité sont impliquées à toutes les étapes de la production multimédia, comme illustrée dans la figure 6, même si celles du secteur universitaire indiquent plus souvent le faire. Dans les deux secteurs en revanche, la prise en charge de l'achat d'équipement et de matériel par les CP est peu courante mais néanmoins présente.

Figure 6 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la production multimédia



3.1.3.4 Soutien à l'enseignement

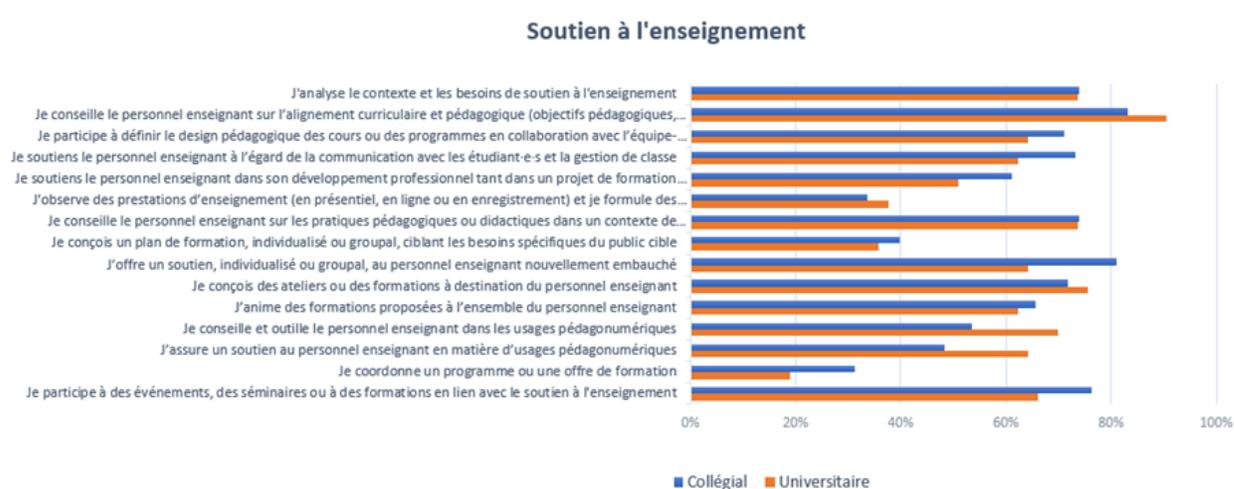
Le soutien à l'enseignement désigne l'ensemble des services et des ressources mis à disposition du personnel enseignant pour l'aider dans sa pratique pédagogique. Au sein du questionnaire, cette activité s'articule autour de 15 items :

- J'analyse le contexte et les besoins de soutien à l'enseignement
- Je conseille le personnel enseignant sur l'alignement curriculaire et pédagogique (objectifs pédagogiques, stratégies d'enseignement, modalités d'évaluation, cohérence dans le plan de cours)
- Je participe à définir le design pédagogique des cours ou des programmes en collaboration avec l'équipe-programme (ou le comité de programme) ou à l'élaboration des plans-cadre ou devis de cours
- Je soutiens le personnel enseignant à l'égard de la communication avec les personnes étudiantes et la gestion de classe
- Je soutiens le personnel enseignant dans son développement professionnel tant dans un projet de formation créditée que non créditée

- J'observe des prestations d'enseignement (en présentiel, en ligne ou en enregistrement) et je formule des rétroactions dans une perspective d'amélioration continue des pratiques
- Je conseille le personnel enseignant sur les pratiques pédagogiques ou didactiques dans un contexte de résolution de problème d'enseignement
- Je conçois un plan de formation, individualisé ou groupal, ciblant les besoins spécifiques du public cible
- J'offre un soutien, individualisé ou groupal, au personnel enseignant nouvellement embauché
- Je conçois des ateliers ou des formations à destination du personnel enseignant
- J'anime des formations proposées à l'ensemble du personnel enseignant
- Je conseille et outille le personnel enseignant dans les usages pédagognumériques
- J'assure un soutien au personnel enseignant en matière d'usages pédagognumériques
- Je coordonne un programme ou une offre de formation
- Je participe à des évènements, des séminaires ou à des formations en lien avec le soutien à l'enseignement

Comme le montre la figure 7, les actions liées à l'activité de soutien à l'enseignement sont réalisées de manière similaire par les CP des secteurs collégial et universitaire. Au collégial, les CP sont majoritairement (80%) engagées dans la prestation d'un soutien personnalisé ou collectif au personnel enseignant nouvellement embauché, par rapport au secteur universitaire. Dans ce contexte, les CP prodiguent des conseils sur l'alignement curriculaire et pédagogique, couvrant des aspects tels que les objectifs pédagogiques, les stratégies d'enseignement, les modalités d'évaluation et la cohérence dans le plan de cours, à hauteur de près de 90%.

Figure 7 : Types d'actions effectuées dans le cadre du soutien à l'enseignement



3.1.3.5 Mise en place d'activités de formation

L'activité de mise en place d'activités de formation consiste à organiser, concevoir, animer et faciliter des programmes de développement professionnel à l'intention des acteurs et actrices du système d'éducation. Le questionnaire présente cette activité à partir des 9 items suivants :

- Je participe à l'analyse des besoins de formation pédagogique au sein de mon établissement
- J'accompagne le personnel enseignant en sous-groupes d'intérêts
- J'anime des communautés de pratiques
- J'anime des formations ponctuelles à la demande d'une direction de programme, de département ou d'administration
- Je développe des ressources pédagogiques asynchrones (guides pédagogiques, FAQ, tutoriels en ligne, capsules vidéo, etc.)
- Je conçois, prépare et anime des activités de formation en matière d'intégration du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage
- J'appuie des collègues dans la conception et l'animation d'activités de formation
- J'évalue la satisfaction de personnes participantes aux activités de formation
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec les activités de formation

Selon les données présentées dans la figure 8, les CP des secteurs collégial et universitaire exécutent de manière comparable les actions liées à l'activité de mise en place d'activités de formation. Cela indique une similarité dans les pratiques entre ces deux groupes professionnels, même si l'analyse des besoins de formation est plus fréquemment réalisée par les CP du secteur universitaire. Les CP du secteur collégial, pour leur part, développent davantage de ressources pédagogiques asynchrones que leurs collègues du secteur universitaire.

Figure 8 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la mise en place d'activités de formation



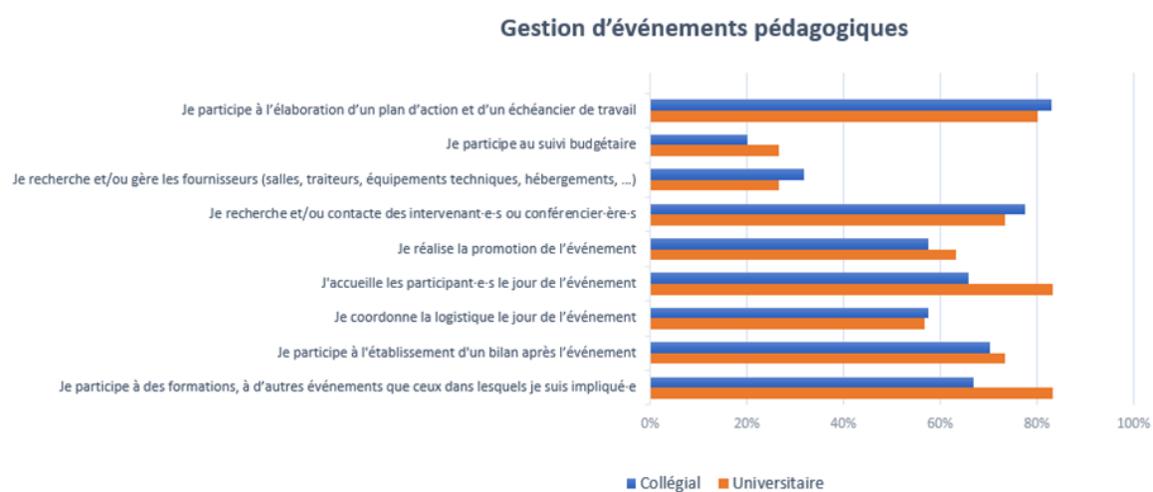
3.1.3.6 Gestion d'évènements pédagogiques

L'activité de gestion d'évènements pédagogiques porte sur la préparation, l'organisation et la coordination d'évènements spécifiquement axés sur l'éducation. Le questionnaire utilise 9 items pour décrire cette activité.

- Je participe à l'élaboration d'un plan d'action et d'un échéancier de travail
- Je participe au suivi budgétaire
- Je recherche ou gère les fournisseurs (salles, traiteurs, équipements techniques, hébergements...)
- Je recherche ou contacte des personnes intervenantes ou conférencières
- Je réalise la promotion de l'évènement
- J'accueille les personnes participantes le jour de l'évènement
- Je coordonne la logistique le jour de l'évènement
- Je participe à l'établissement d'un bilan après l'évènement
- Je participe à des formations, à d'autres évènements que ceux dans lesquels je m'implique

La figure 9 met en évidence que les CP des deux secteurs exécutent les mêmes types d'actions lorsqu'elles déclarent participer à la gestion d'évènements pédagogiques. Les différences les plus significatives se situent au niveau des CP du secteur universitaire, qui sont impliqués à plus de 80% dans l'accueil des personnes participantes lors de l'évènement et participent à des formations où elles n'ont pas de rôle dans l'organisation.

Figure 9 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la gestion d'évènements pédagogiques



3.1.3.7 Développement ou évaluation de programmes

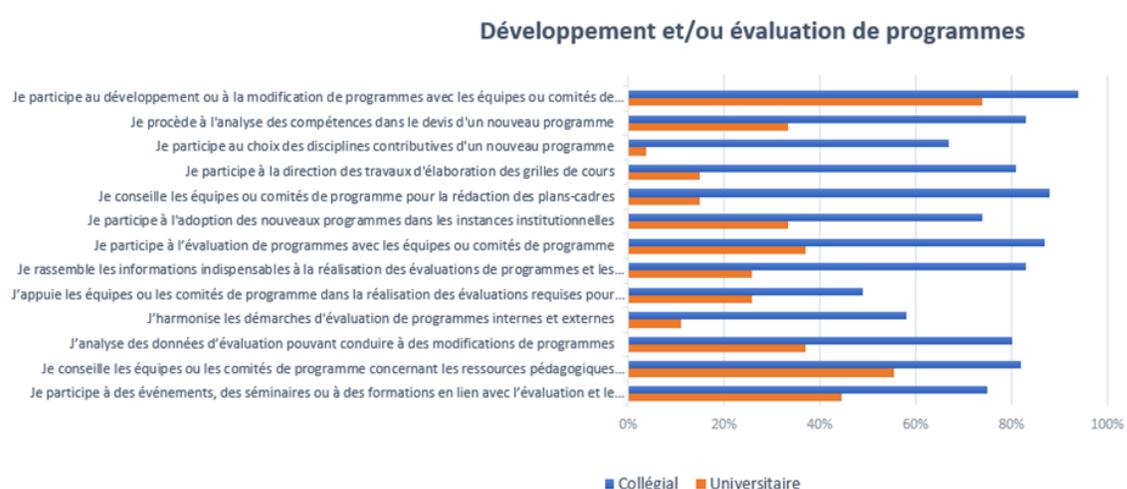
L'activité de développement ou évaluation de programmes consiste à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'enseignement. 13 items pour décrire cette activité sont utilisés dans le questionnaire :

- Je participe au développement ou à la modification de programmes avec les équipes ou comités de programme
- Je procède à l'analyse des compétences dans le devis d'un nouveau programme

- Je participe au choix des disciplines contributives d'un nouveau programme
- Je participe à la direction des travaux d'élaboration des grilles de cours
- Je conseille les équipes ou comités de programme pour la rédaction des plans-cadres
- Je participe à l'adoption des nouveaux programmes dans les instances institutionnelles
- Je participe à l'évaluation de programmes avec les équipes ou comités de programme
- Je rassemble les informations indispensables à la réalisation des évaluations de programmes et les communique aux équipes ou aux comités de programme
- J'appuie les équipes ou les comités de programme dans la réalisation des évaluations requises pour l'agrément ou l'accréditation des programmes par les organismes professionnels ou d'enseignement
- J'harmonise les démarches d'évaluation de programmes internes (évaluation périodique selon la politique institutionnelle) et externes (évaluation pour l'agrément ou l'accréditation)
- J'analyse des données d'évaluation pouvant conduire à des modifications de programmes
- Je conseille les équipes ou les comités de programme concernant les ressources pédagogiques pouvant les soutenir dans l'élaboration des changements jugés pertinents à la suite de l'évaluation de programmes
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'évaluation et le développement de programmes

La figure 10 illustre le fait que les CP du secteur collégial sont plus fréquemment impliqués dans l'ensemble des étapes de l'activité de développement/évaluation de programmes que les CP du secteur universitaire.

Figure 10 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement ou de l'évaluation de programmes



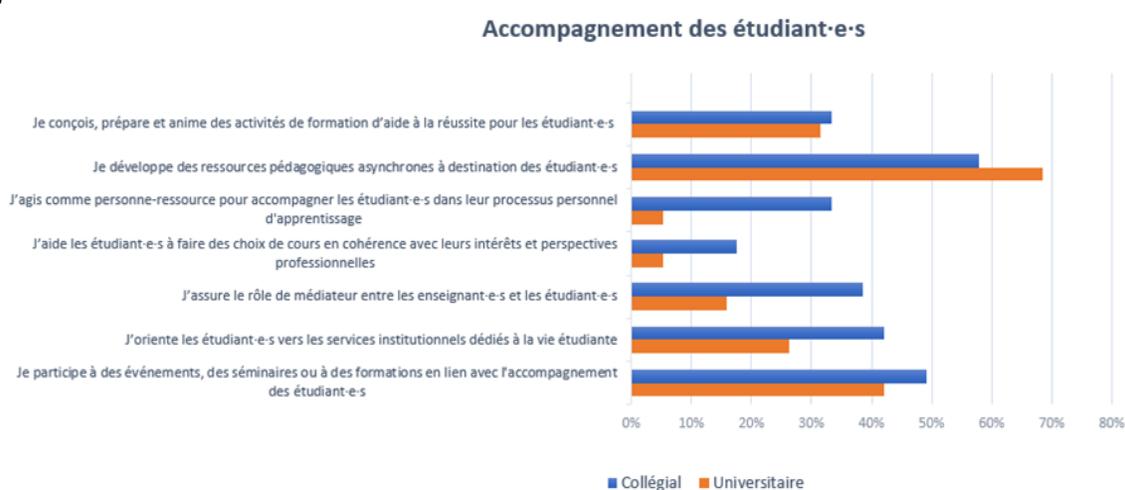
3.1.3.8 Accompagnement des personnes étudiantes

L'activité d'accompagnement des personnes étudiantes consiste à leur fournir un soutien personnalisé et à les guider dans leur parcours d'apprentissage. Dans le questionnaire, cette activité est décrite à l'aide de 7 items :

- Je conçois, prépare et anime des activités de formation d'aide à la réussite pour les personnes étudiantes (ateliers méthodologiques, usages du numérique pour apprendre...)
- Je développe des ressources pédagogiques asynchrones à destination des personnes étudiantes (guides pédagogiques, FAQ, tutoriels en ligne, capsules vidéo, etc.)
- J'agis comme personne-ressource pour accompagner les personnes étudiantes dans leur processus personnel d'apprentissage
- J'aide les personnes étudiantes à faire des choix de cours en cohérence avec leurs intérêts et perspectives professionnelles
- J'assure le rôle de médiateur entre les personnes enseignantes et les personnes étudiantes
- J'oriente les personnes étudiantes vers les services institutionnels dédiés à la vie étudiante
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'accompagnement des personnes étudiantes

Malgré le fait que les deux secteurs invoquent l'activité d'accompagnement des personnes étudiantes, la figure 11 souligne que des actions spécifiques associées à cette activité sont plus fréquemment entreprises par les CP du secteur collégial. Le CP du secteur universitaire s'implique surtout dans le développement des ressources pédagogiques asynchrones à destination des personnes étudiantes.

Figure 11 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'accompagnement des personnes étudiantes



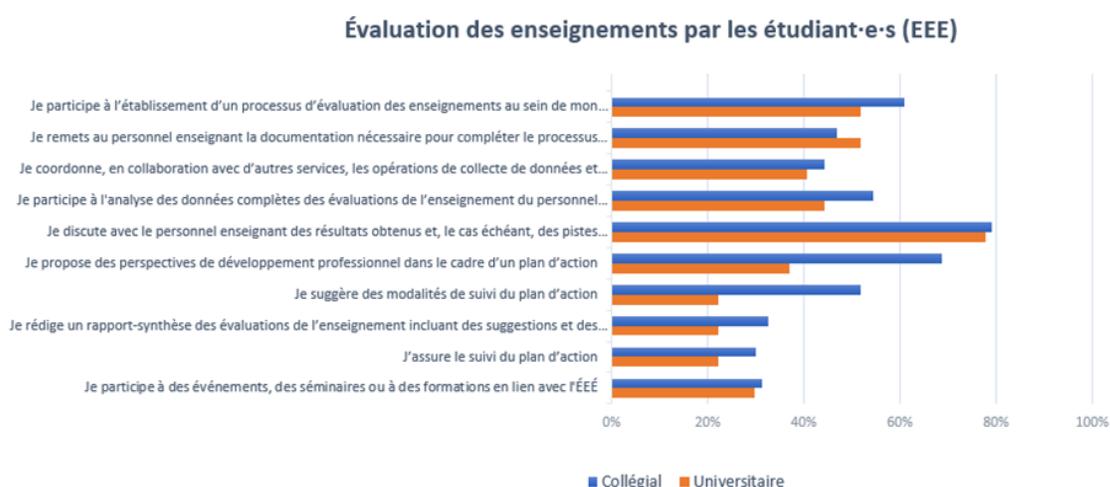
3.1.3.9 Évaluation des enseignements par les personnes étudiantes (EEE)

L'activité d'évaluation des enseignements par les personnes étudiantes consiste à recueillir des retours et des évaluations de ces dernières sur les cours dispensés par le personnel enseignant de l'établissement. La description de cette activité dans le questionnaire comporte 10 items :

- Je participe à l'établissement d'un processus d'évaluation des enseignements au sein de mon établissement
- Je remets au personnel enseignant la documentation nécessaire pour compléter le processus d'évaluation
- Je coordonne, en collaboration avec d'autres services, les opérations de collecte de données et transmets les documents de manière confidentielle
- Je participe à l'analyse des données complètes des évaluations de l'enseignement du personnel enseignant
- Je discute avec le personnel enseignant des résultats obtenus et, le cas échéant, des pistes d'amélioration
- Je propose des perspectives de développement professionnel dans le cadre d'un plan d'action
- Je suggère des modalités de suivi du plan d'action
- Je rédige un rapport-synthèse des évaluations de l'enseignement incluant des suggestions et des recommandations
- J'assure le suivi du plan d'action
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'EEE

Les données illustrées dans la figure 12 révèlent une forte similarité dans les actions entreprises par les CP des deux secteurs à propos de l'EEE. Les actions liées à la proposition de perspectives de développement professionnel dans le cadre d'un plan d'action et la suggestion de modalités de suivi de ce plan d'action sont les seules qui sont plus fréquemment entreprises par les CP du secteur collégial.

Figure 12 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'évaluation des enseignements par les personnes étudiantes



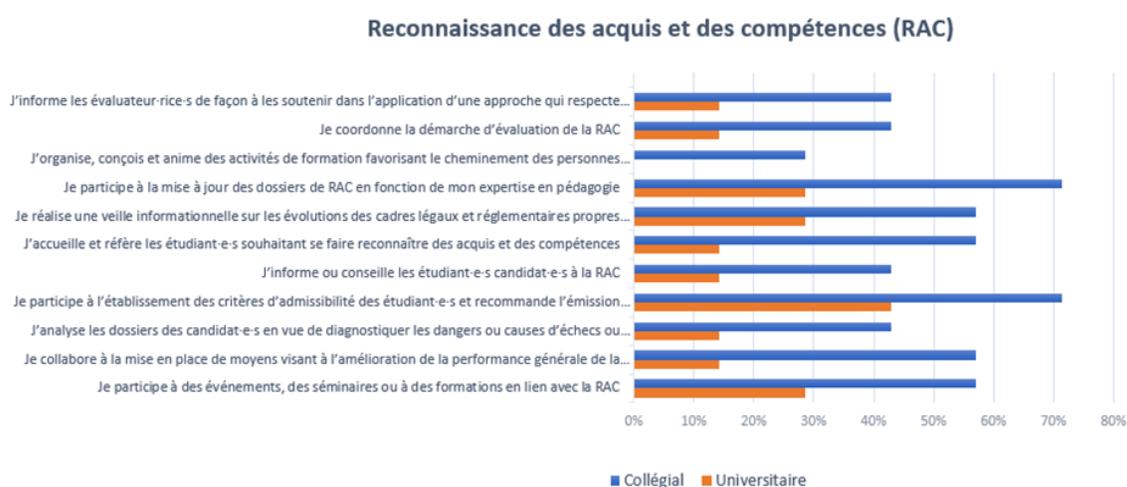
3.1.3.10 Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

L'activité de RAC vise à évaluer et à valider les connaissances et les compétences acquises par une personne en dehors du cadre formel de l'éducation. Elle consiste à identifier et à reconnaître les apprentissages antérieurs, qu'ils aient été acquis par l'expérience professionnelle, la formation informelle ou d'autres situations d'apprentissage. Dans le questionnaire, cette activité comporte 11 items :

- J'informe les personnes évaluatrices de façon à les soutenir dans l'application d'une approche qui respecte les principes et les caractéristiques de la RAC
- Je coordonne la démarche d'évaluation de la RAC
- J'organise, conçois et anime des activités de formation favorisant le cheminement des personnes candidates dans leur démarche de RAC
- Je participe à la mise à jour des dossiers de RAC en fonction de mon expertise en pédagogie
- Je réalise une veille informationnelle sur les évolutions des cadres légaux et règlementaires propres à la RAC
- J'accueille et réfère les personnes étudiantes souhaitant se faire reconnaître des acquis et des compétences
- J'informe ou conseille les personnes étudiantes personnes candidates à la RAC
- Je participe à l'établissement des critères d'admissibilité des personnes étudiantes et recommande l'émission d'attestation
- J'analyse les dossiers des personnes étudiantes personnes candidates en vue de diagnostiquer les dangers ou causes d'échecs ou d'abandons
- Je collabore à la mise en place de moyens visant à l'amélioration de la performance générale des personnes candidates
- Je participe à des évènements, des séminaires ou à des formations en lien avec la RAC

La figure 13 révèle une disparité entre les CP du secteur universitaire et ceux du secteur collégial en ce qui concerne leur implication dans l'activité liée à la RAC. Les CP du secteur collégial œuvrent davantage à toutes les étapes de la RAC que leurs homologues du secteur universitaire. Concernant l'organisation, la conception et l'animation de sessions de formation dans ce domaine, il est à noter que ces actions ne sont jamais entreprises par les CP du secteur universitaire.

Figure 13 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la RAC



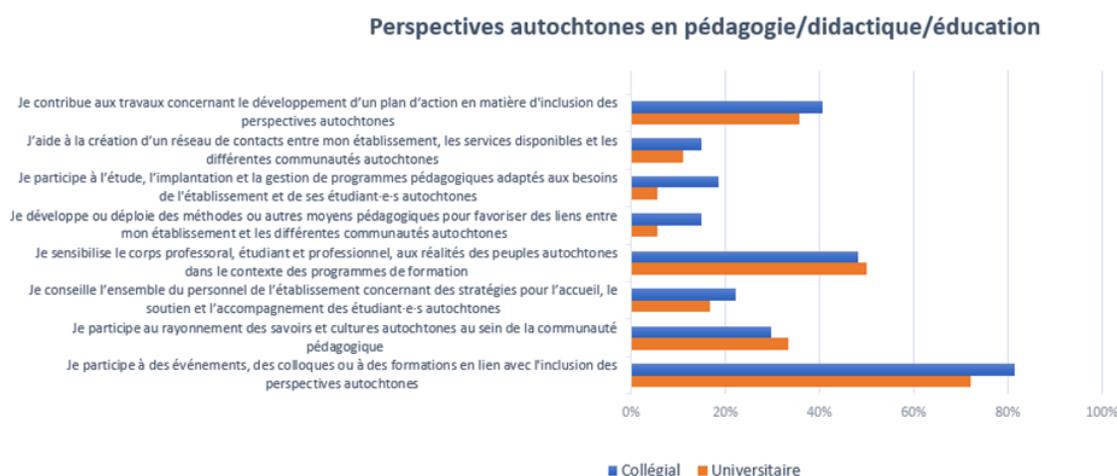
3.1.3.11 Perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation

Cette activité porte sur l'intégration des perspectives autochtones, soit des connaissances, des valeurs et des pratiques des peuples autochtones dans les domaines de la pédagogie, de la didactique et de l'éducation. Dans le questionnaire, cette activité comporte 8 items.

- Je contribue aux travaux concernant le développement d'un plan d'action en matière d'inclusion des perspectives autochtones
- J'aide à la création d'un réseau de contacts entre mon établissement, les services disponibles et les différentes communautés autochtones
- Je participe à l'étude, l'implantation et la gestion de programmes pédagogiques adaptés aux besoins de l'établissement et de ses personnes étudiantes autochtones
- Je développe ou déploie des méthodes ou autres moyens pédagogiques pour favoriser des liens entre mon établissement et les différentes communautés autochtones
- Je sensibilise le corps professoral, personnes étudiantes et professionnelles, aux réalités des peuples autochtones dans le contexte des programmes de formation
- Je conseille l'ensemble du personnel de l'établissement concernant des stratégies pour l'accueil, le soutien et l'accompagnement des personnes étudiantes autochtones
- Je participe au rayonnement des savoirs et cultures autochtones au sein de la communauté pédagogique
- Je participe à des événements, des colloques ou à des formations en lien avec l'inclusion des perspectives autochtones

Selon les données présentées dans la figure 14, la plupart des actions liées à l'activité de soutien à l'enseignement sont effectuées plus fréquemment par les CP du secteur collégial. Cependant, ces actions suivent une tendance similaire dans les deux secteurs.

Figure 14 : Types d'actions effectuées dans le cadre des perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation



3.1.3.12 ÉDI (équité, diversité, inclusion) et réussite éducative

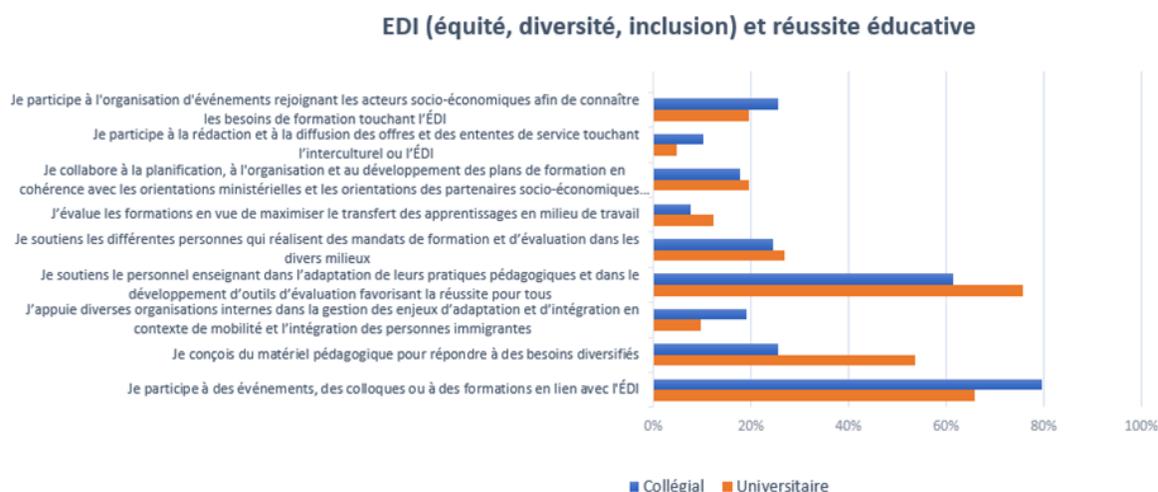
L'activité relative à l'ÉDI et à la réussite éducative porte sur la mise en place d'initiatives et de pratiques pédagogiques visant à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans le contexte éducatif. 9 items sont rattachés à cette activité dans le questionnaire.

- Je participe à l'organisation d'évènements rejoignant les acteurs socioéconomiques afin de connaître les besoins de formation touchant l'ÉDI
- Je participe à la rédaction et à la diffusion des offres et des ententes de service touchant l'interculturel ou l'ÉDI
- Je collabore à la planification, à l'organisation et au développement des plans de formation en cohérence avec les orientations ministérielles et les orientations des partenaires socioéconomiques touchant les principes et les valeurs de l'ÉDI
- J'évalue les formations en vue de maximiser le transfert des apprentissages en milieu de travail
- Je soutiens les différentes personnes qui réalisent des mandats de formation et d'évaluation dans les divers milieux
- Je soutiens le personnel enseignant dans l'adaptation de ses pratiques pédagogiques et dans le développement d'outils d'évaluation favorisant la réussite pour tous
- J'appuie diverses organisations internes dans la gestion des enjeux d'adaptation et d'intégration en contexte de mobilité et l'intégration des personnes immigrantes
- Je conçois du matériel pédagogique pour répondre à des besoins diversifiés
- Je participe à des évènements, des colloques ou à des formations en lien avec l'ÉDI

Bien que les actions effectuées dans le cadre de l'ÉDI et la réussite éducative soient plus souvent effectuées par les CP du secteur collégial (figure 15), une constante similaire dans les deux secteurs apparaît. Les CP du secteur collégial participent davantage à des événements, des colloques ou des formations liées à l'ÉDI, tandis que les CP du secteur universitaire apportent davantage leur

soutien aux personnes chargées de réaliser des mandats de formation et d'évaluation dans divers environnements

Figure 15 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'ÉDI et réussite éducative



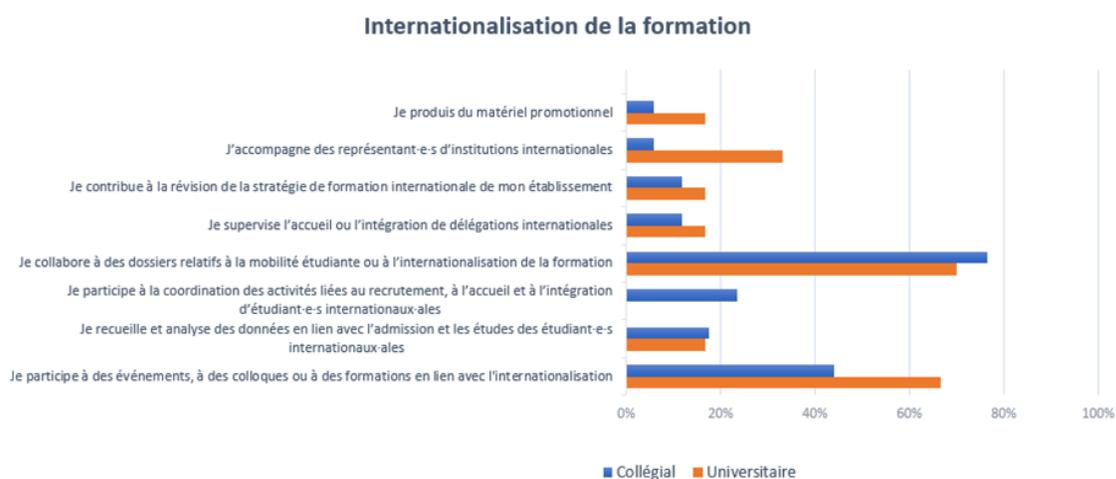
3.1.3.13 Internationalisation de la formation

L'activité d'internationalisation de la formation se rapporte à l'intégration des dimensions internationales au sein de l'établissement. Cela implique de favoriser les échanges et les collaborations internationales, d'accueillir des personnes étudiantes et des personnes enseignantes étrangères, de promouvoir la mobilité internationale des apprenants et de développer des partenariats avec des établissements d'autres pays. Cette activité est couverte par 8 items dans le questionnaire.

- Je produis du matériel promotionnel
- J'accompagne des personnes représentantes d'établissements internationaux
- Je contribue à la révision de la stratégie de formation internationale de mon établissement
- Je supervise l'accueil ou l'intégration de délégations internationales
- Je collabore à des dossiers relatifs à la mobilité des personnes étudiantes ou à l'internationalisation de la formation
- Je participe à la coordination des activités liées au recrutement, à l'accueil et à l'intégration des personnes étudiantes internationales
- Je recueille et analyse des données en lien avec l'admission et les études des personnes étudiantes internationales
- Je participe à des événements, à des colloques ou à des formations en lien avec l'internationalisation

La figure 16 met en évidence des disparités dans les actions entreprises dans le cadre de l'activité d'internationalisation de la formation. Certaines actions spécifiques sont plus fréquemment menées par les CP du secteur universitaire, telles que la production de matériel promotionnel et l'accompagnement des représentants internationaux. Il convient de noter que ce groupe de professionnelles ne participe pas à la coordination des activités de recrutement, d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux.

Figure 16 : Types d'actions effectuées dans le cadre de l'internationalisation de la formation



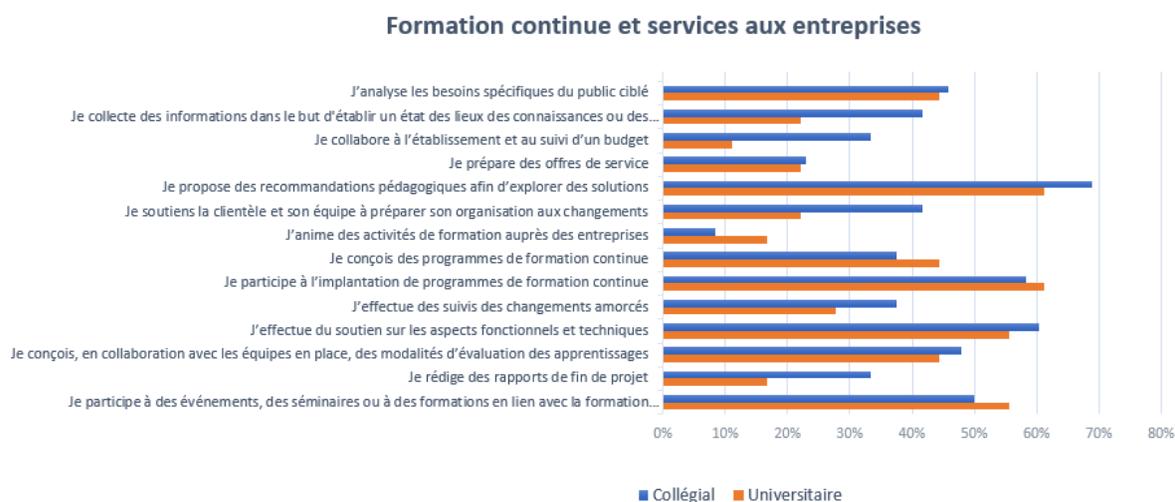
3.1.3.14 Formation continue et services aux entreprises

L'activité de formation continue et services aux entreprises vise à soutenir le développement professionnel du personnel institutionnel et de celui d'organisations tierces. Dans le questionnaire, cette activité comprend 14 items.

- J'analyse les besoins spécifiques du public ciblé
- Je collecte des informations dans le but d'établir un état des lieux des connaissances ou des compétences existantes
- Je collabore à l'établissement et au suivi d'un budget
- Je prépare des offres de service
- Je propose des recommandations pédagogiques afin d'explorer des solutions
- Je soutiens la clientèle et son équipe à préparer son organisation aux changements
- J'anime des activités de formation auprès des entreprises
- Je conçois des programmes de formation continue
- Je participe à l'implantation de programmes de formation continue
- J'effectue des suivis des changements amorcés
- J'effectue du soutien sur les aspects fonctionnels et techniques
- Je conçois, en collaboration avec les équipes en place, des modalités d'évaluation des apprentissages
- Je rédige des rapports de fin de projet
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec la formation continue ou les services aux entreprises

La figure 17 met en évidence que les CP qui déclarent réaliser cette activité s'impliquent à toutes les étapes de la formation continue et des services aux entreprises. Cependant, parmi les actions réalisées moins fréquemment, il est observé que les CP du secteur universitaire sont moins sollicités pour la gestion budgétaire, tandis que les CP du secteur collégial sont moins impliqués dans l'animation de formations destinées aux entreprises.

Figure 17 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la formation continue et des services aux entreprises



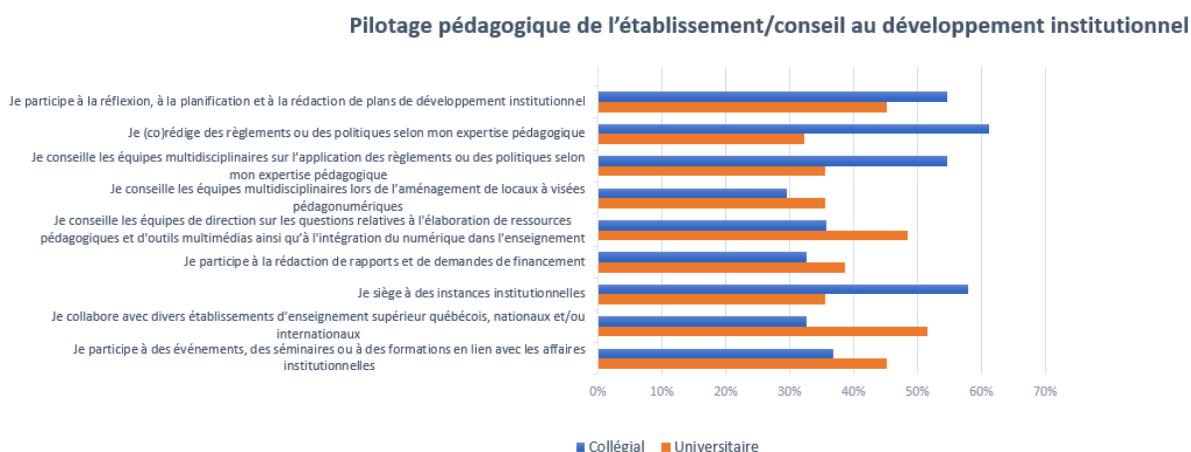
3.1.3.15 Pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel

L'activité de pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel consiste à accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique de l'établissement en ce qui concerne les questions pédagogiques. Cette activité est portée par 9 items.

- Je participe à la réflexion, à la planification et à la rédaction de plans de développement institutionnel
- Je (co)rédige des règlements ou des politiques selon mon expertise pédagogique
- Je conseille les équipes multidisciplinaires sur l'application des règlements ou des politiques selon mon expertise pédagogique
- Je conseille les équipes multidisciplinaires lors de l'aménagement de locaux à visées pédagogonumériques
- Je conseille les équipes de direction sur les questions relatives à l'élaboration de ressources pédagogiques et d'outils multimédias ainsi qu'à l'intégration du numérique dans l'enseignement
- Je participe à la rédaction de rapports et de demandes de financement
- Je siège à des instances institutionnelles
- Je collabore avec divers établissements d'enseignement supérieur québécois, nationaux ou internationaux
- Je participe à des évènements, des séminaires ou à des formations en lien avec les affaires institutionnelles

Concernant le pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel, la figure 18 révèle que les CP du secteur collégial entreprennent principalement des actions liées à la participation à l'élaboration des plans de développement institutionnel, à la rédaction et au conseil sur les règlements et les politiques institutionnelles, ainsi qu'à la participation aux instances institutionnelles. Quant aux CP du secteur universitaire qui s'engagent dans cette activité, ils effectuent toutes les actions, mais à des taux variés entre 32 % et 53 %.

Figure 18 : Types d'actions effectuées dans le cadre du pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel



3.1.3.16 Développement de réseaux internes et externes

L'activité de développement de réseaux internes et externes réfère au développement de relations professionnelles avec d'autres personnes, organisations et établissements, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement d'exercice. Dans le questionnaire, cette activité comporte 9 items.

- J'identifie les contacts potentiels à l'interne et à l'externe en adéquation avec mes attentes et mes besoins professionnels
- J'établis une stratégie de réseautage en déterminant mes objectifs et mes besoins professionnels
- J'entretiens les contacts avec mon réseau interne et externe en envoyant régulièrement des messages
- J'organise des activités offertes au grand public (conférences, colloques...)
- Je participe à des événements professionnels (réunions, ateliers, formations, conférences...)
- Je suis membre de réseaux professionnels ou de communautés de pratique
- Je partage mon expertise au sein de réseaux professionnels ou de communautés de pratique
- Je collabore à des groupes de travail au sein de réseaux dédiés à l'enseignement supérieur
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec le développement de réseaux professionnels

Selon les données présentées dans la Figure 19, il est observé une grande similitude dans les actions entreprises par les CP des deux secteurs en ce qui concerne le développement de réseaux internes et externes.

Figure 19 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement de réseaux internes et externes



3.1.3.17 Contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement

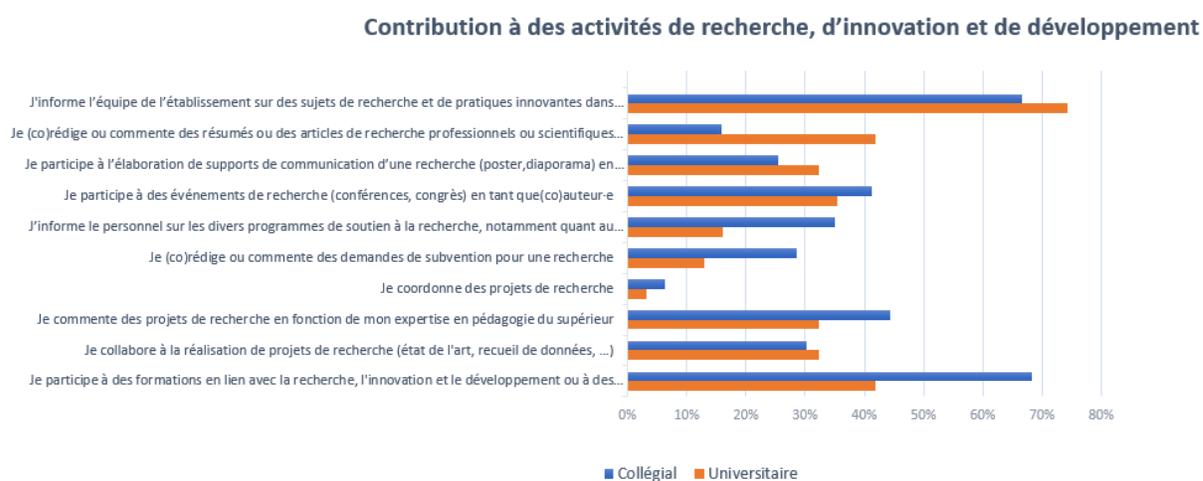
Cette activité porte sur la participation à des projets de recherche, d'innovation ou de développement afin de contribuer à l'avancement et à l'enrichissement des connaissances dans le domaine de la formation. Dans le questionnaire, cette activité comprend 10 items.

- J'informe l'équipe de l'établissement sur des sujets de recherche et de pratiques innovantes dans l'enseignement supérieur (présentations, analyses, synthèses d'articles...)
- Je (co) rédige ou commente des résumés ou des articles de recherche professionnels ou scientifiques en tant que (co) personne autrice
- Je participe à l'élaboration de supports de communication d'une recherche (affiche, diaporama) en tant que (co) personne autrice en vue d'un évènement scientifique ou professionnel (conférences, congrès)
- Je participe à des évènements de recherche (conférences, congrès) en tant que (co) personne autrice
- J'informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, notamment quant au financement
- Je (co) rédige ou commente des demandes de subvention pour une recherche
- Je coordonne des projets de recherche
- Je commente des projets de recherche en fonction de mon expertise en pédagogie du supérieur
- Je collabore à la réalisation de projets de recherche (état de l'art, recueil de données...)
- Je participe à des formations en lien avec la recherche, l'innovation et le développement ou à des évènements/colloques en tant que personne visiteuse

Selon la figure 20, il est notable que dans les deux secteurs, l'action la plus couramment observée est celle de fournir des informations à l'équipe de l'établissement sur des sujets de recherche et de pratiques innovantes dans l'enseignement supérieur, par le biais de présentations, d'analyses ou de

synthèses d'articles. En revanche, la coordination de projets de recherche est l'action la moins fréquemment entreprise. Malgré des différences entre les CP du secteur collégial et universitaire quant aux actions réalisées, toutes les actions sont néanmoins effectuées, même si certaines sont moins fréquentes ou se déroulent de manière épisodique.

Figure 20 : Types d'actions effectuées dans le cadre de la contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement



3.1.3.18 Développement professionnel

Le développement professionnel englobe l'acquisition continue de connaissances et de compétences dans son domaine d'expertise, permettant ainsi aux professionnelles de progresser et d'atteindre de nouveaux objectifs de carrière. Dans le questionnaire, cette activité se décline en 10 items.

- J'autoévalue mes interventions
- Je sollicite des évaluations sur mes interventions auprès de mes personnes supérieures
- Je sollicite des évaluations sur mes interventions auprès des personnes participantes aux activités que je mets en place
- Je conçois un plan de développement professionnel (à court, moyen et long terme)
- Je discute de mes objectifs professionnels avec mes personnes supérieures
- J'effectue une veille informationnelle
- Je participe à des événements scientifiques ou professionnels (séminaires, colloques...) en lien avec mon activité de personne conseillère pédagogique
- Je participe à des formations de développement de compétences numériques
- Je participe à des formations de développement de compétences pédagogiques
- Je participe à des formations de développement de compétences communicationnelles et interpersonnelles

La figure 21 met en évidence une forte similarité dans les actions entreprises par les CP des deux secteurs concernant leur engagement dans leur développement professionnel. En effet, les CP du secteur collégial et du secteur

universitaire exécutent des actions très similaires, ce qui témoigne d'une cohérence dans leurs pratiques au sein de cette activité.

Figure 21 : Types d'actions effectuées dans le cadre du développement professionnel



3.1.4 Temps alloué aux activités

L'analyse du temps alloué par les CP aux différentes activités qu'elles effectuent est essentielle pour comprendre leur charge de travail. En examinant en détail la répartition du temps des CP, il est possible de dégager des tendances dans la gestion de leur emploi du temps.

Les données des figures 22 et 23 indiquent que les CP du secteur collégial et universitaire déclarent généralement consacrer une faible proportion de leur temps de travail, soit de 1 à 10 %, à une seule activité.

Pour rappel, les activités sont les suivantes :

- Veille pédagogique et/ou pédagognumérique
- Soutien à l'enseignement
- Développement professionnel
- Développement de projets pédagogiques
- Mise en place d'activités de formation
- Développement et/ou évaluation de programmes
- Développement de réseaux internes et externes
- Gestion d'événements pédagogiques
- Pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel
- ÉDI (équité, diversité, inclusion) et réussite éducative
- Contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement
- Évaluation des enseignements par les personnes étudiantes (EEE)
- Production multimédia
- Formation continue et services aux entreprises
- Accompagnement des personnes étudiantes
- Internationalisation de la formation
- Perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Les CP du secteur collégial sont rarement exclusivement dédiées à une seule activité. Toutefois, certaines activités telles que le « soutien à l’enseignement » ou le « développement et l’évaluation des programmes » tendent à occuper une part plus importante de leur emploi du temps. Dans le secteur universitaire, des constats similaires sont observés, avec une répartition généralement comprise entre 1 et 10 % du temps de travail pour chaque activité, à l’exception de certaines tâches spécifiques. Par exemple, le « soutien à l’enseignement », le « développement de projets pédagogiques » ou encore la « production multimédia » peuvent demander une part plus importante du temps de travail des CP.

Ces résultats montrent que le métier de CP se décline de manière similaire dans les deux secteurs (collégial et universitaire), avec une variété d’activités à accomplir. Cela met en évidence la nécessité pour les CP de disposer d’un éventail de compétences variées pour répondre aux demandes diverses couvertes par leurs fonctions. La diversité des activités rapportées dans cette section appelle à la nécessité de ne pas éparpiller les tâches professionnelles des CP et de confier les responsabilités non pédagogiques à des collaborateurs disponibles et qualifiés. Cela permettrait de maintenir une approche professionnelle chez les CP et d’éviter qu’elles ne soient en surcharge de travail.

Figure 22 : Temps alloué aux activités par les CP du secteur collégial

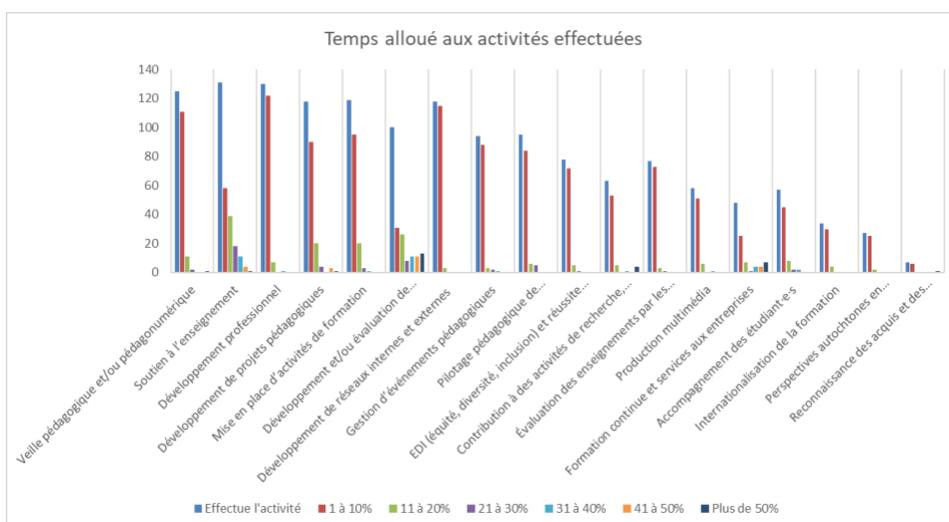
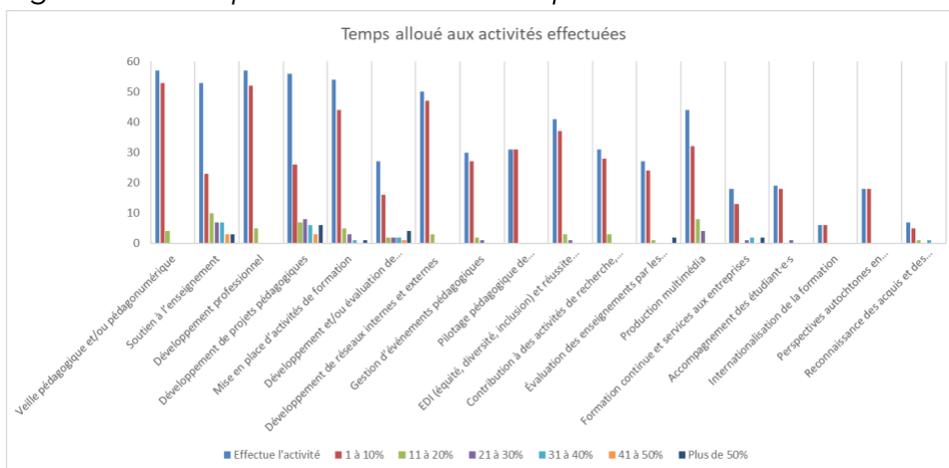


Figure 23 : Temps alloué aux activités par les CP du secteur universitaire



3.2 Analyse lexicométrique portant sur les préoccupations des CP

L'exploitation des réponses aux questions de la troisième section du questionnaire a consisté en une analyse lexicométrique à partir de la méthode de l'analyse de similitude (ADS). Cette méthode repose sur la théorie des graphes ; elle est couramment utilisée pour décrire les représentations sociales à partir de questionnaires d'enquête (Flament, 1962, 1981 ; Vergès et Bouriche, 2001 cités par Marchand et Ratinaud, 2012). L'objectif de l'ADS est d'étudier et de mettre au jour les relations et la proximité entre les éléments d'un ensemble de textes. Les mots les plus « centraux » sont relevés à partir du calcul de leur centralité d'intermédiarité. Ces mots jouent le rôle d'intermédiaires ou de transmetteurs de l'information au sein d'un réseau sémantique pour relier un grand nombre d'autres mots entre eux.

Dans le cadre de cette étude, l'ADS a été réalisée au moyen du logiciel libre de traitement statistique de données textuelles IRaMuteQ² 0,7, version alpha 2 (Ratinaud, 2009). L'indice de similitude privilégié s'appuie sur le calcul des cooccurrences et utilise des arbres maximums où les sommets représentent les mots tandis que les liens correspondent aux cooccurrences entre eux. Les mots ayant une taille plus importante et une fréquence plus élevée dans le corpus sont représentés par des liens plus épais, indiquant ainsi une plus grande cooccurrence. Lors du paramétrage de l'ADS, l'algorithme de Fruchterman Reingold (1991) a été sélectionné pour la modélisation de graphes. La détection de communautés a également été appliquée afin de faire émerger la structure sous-jacente du graphe. Elle repose sur la méthode dite de « bordure entre communautés » (« edge betweenness community ») développée par Girvan et Newman (2002) qui définissent la bordure comme l'ensemble des nœuds ayant au moins un lien avec une autre communauté. Cette méthode permet de regrouper les mots ayant une forte cooccurrence au sein d'une même communauté en divisant, de manière itérative, les nœuds d'un réseau en une hiérarchie de communautés liées entre elles. Sur les graphes produits, le regroupement de mots en communautés se caractérise par un halo de couleur.

Pour une meilleure visibilité, seuls les mots ayant une fréquence d'apparition supérieure à 5 pour chaque réponse ont été représentés. En raison des similitudes trouvées dans les analyses précédentes entre les secteurs collégial et universitaire, l'analyse lexicométrique a été effectuée en les combinant.

Dans la troisième section du questionnaire, les personnes répondantes ont été invitées à s'exprimer sur les défis actuels et futurs auxquels elles sont confrontées dans leur travail dans les secteurs universitaire et collégial. Cinq questions ouvertes leur ont été posées à cet effet. Les résultats des analyses des données obtenus sont présentés ci-dessous, ainsi que leur interprétation.

3.2.1 Question 1 : *Quels changements satisfaisants avez-vous notés dans vos tâches ces dernières années ?*

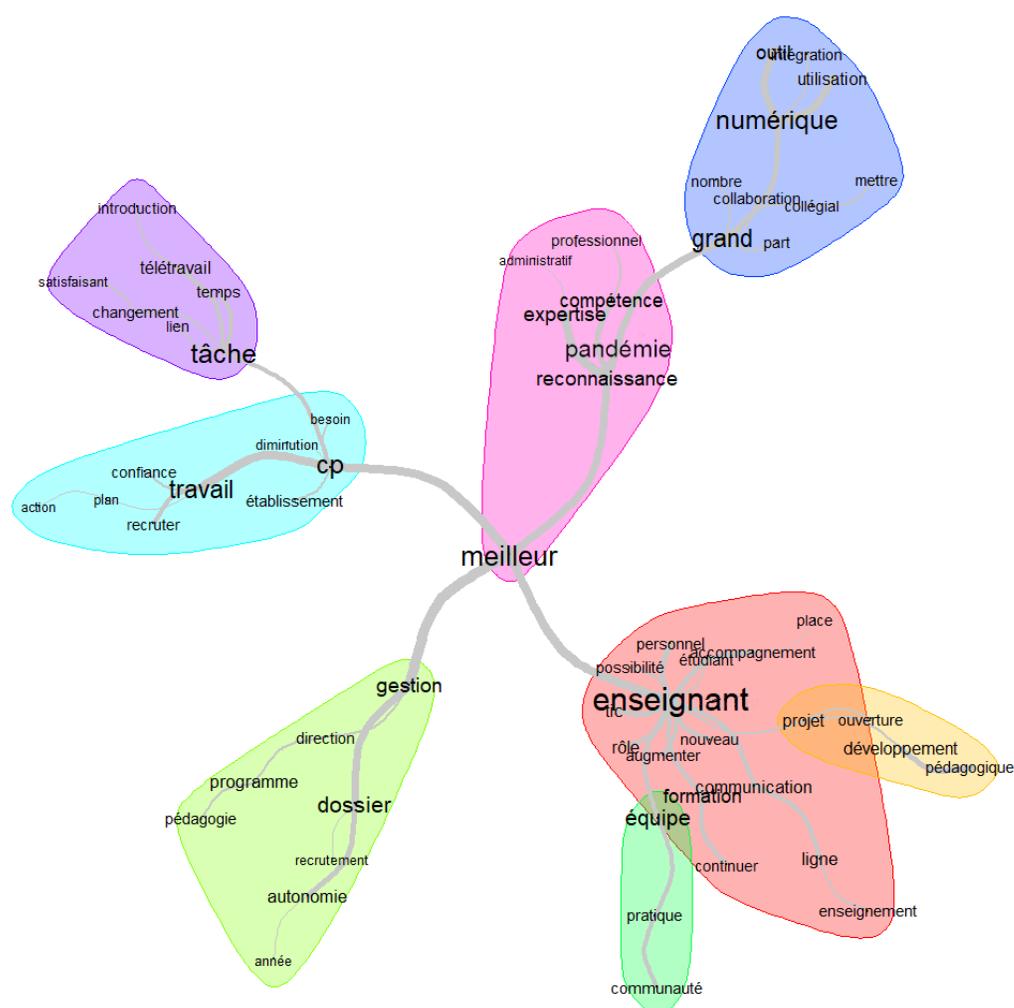
L'analyse des données révèle une communauté lexicale centrale qui se manifeste dans les discours ; elle est caractérisée par un ton positif de

² IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires

changement, avec l'apparition du terme « meilleur » associé à des mots tels que « reconnaissance », « expertise » et « compétence » qui sont généralement attribués à une personne dans un contexte professionnel (Figure 24). Une autre communauté lexicale associée au numérique est également identifiée, et la proximité entre ces deux communautés reflète un lien étroit entre leurs champs lexicaux. L'analyse de ces champs et un retour au texte, permis par le concordancier³, mettent en évidence que ces dernières années, une meilleure reconnaissance de l'expertise de la CP (champ professionnel) dans le milieu est observée. Cette reconnaissance a été principalement portée par la pandémie et le rôle central du numérique dans ce processus.

À l'intersection du mot « meilleur » de la communauté centrale s'articulent trois autres communautés qui incarnent les registres qui ont particulièrement bénéficié des améliorations. Parmi ceux-ci, un renforcement des missions liées à l'accompagnement du personnel enseignant est souvent évoqué avec des actions qui touchent au développement de projets pédagogiques, au soutien à l'enseignement en ligne et dans ce cadre à l'intégration de l'usage des TIC, ainsi qu'à la formation des personnes enseignantes. Par ailleurs, le travail de la CP a connu plusieurs améliorations sur le plan organisationnel, dont une plus grande autonomie dans la gestion des dossiers, l'embauche de collègues pour mieux faire face aux besoins rencontrés et la possibilité d'effectuer du télétravail.

Figure 24 : Graphe de similitudes sur les changements satisfaisants des tâches relevés par les CP



³ Le concordancier est une fonctionnalité d'IRaMuTeQ qui permet de visualiser toutes les occurrences d'un terme telles qu'elles apparaissent dans le corpus de textes analysé.

3.2.2 Question 2 : Les tâches des CP en enseignement supérieur sont appelées à évoluer dans une ère postpandémique. Quels changements surviendront d'après vous ?

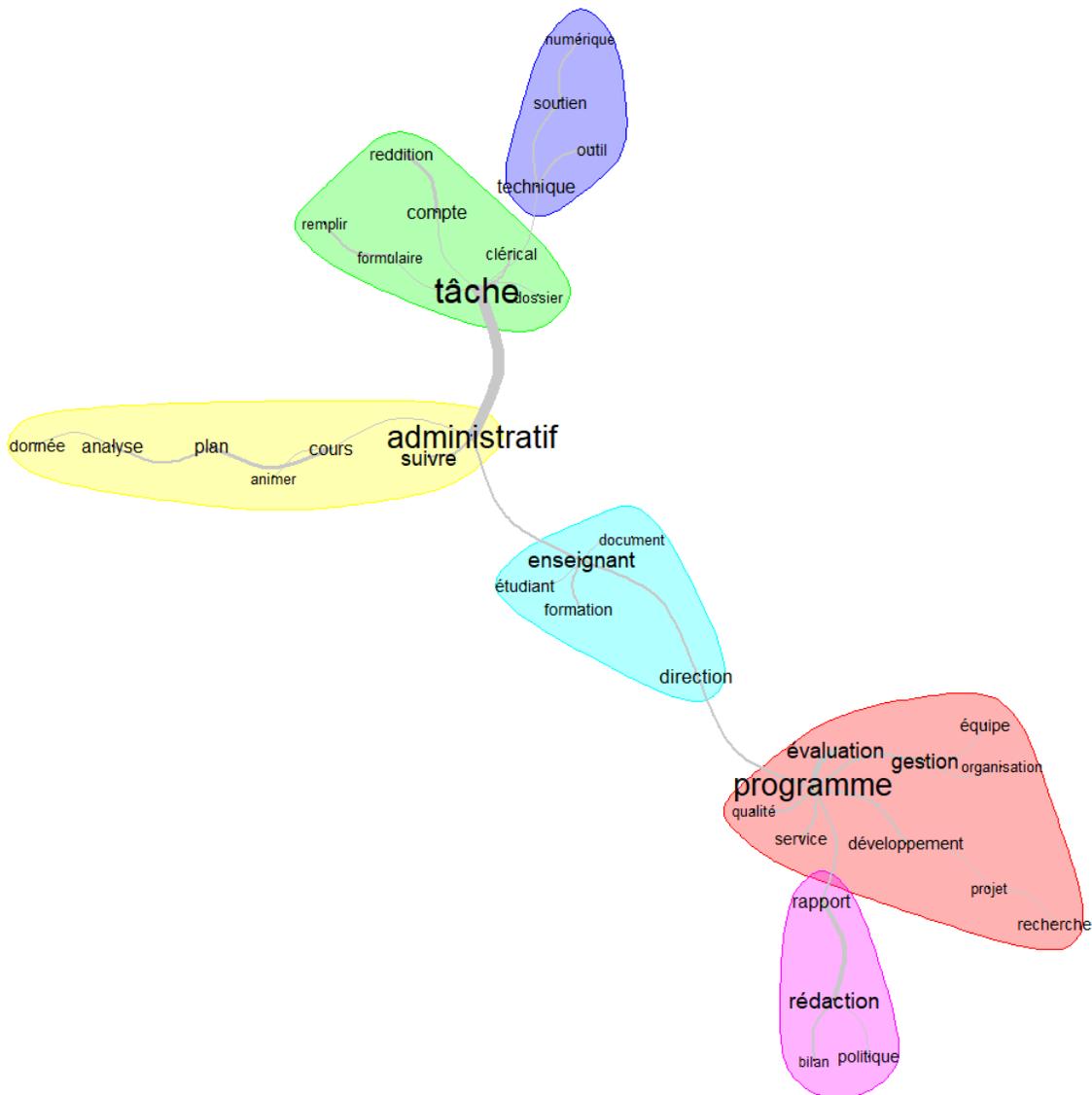
Le graphe de similitude (Figure 25) qui relie les différentes communautés lexicales aux formes les plus fréquentes se structure autour d'une communauté principale qui réfère principalement au numérique. Les changements à venir sont en effet liés à la transition numérique qui a déjà été entreprise pendant la pandémie. Cela implique une utilisation accrue des technologies numériques et, par conséquent, un développement de compétences en pédagogie numérique pour les CP. Les enjeux relatifs à l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les pratiques éducatives sont particulièrement évoqués. Trois défis, caractérisés par trois communautés qui gravitent autour de la communauté principale, se dégagent de cet ensemble. L'un d'eux concerne l'accompagnement pédagogique de la CP dans l'actualisation des programmes pour mieux répondre aux besoins des personnes étudiantes et contribuer à une offre de programmes plus attractive.

Un autre changement majeur identifié est lié au soutien pédagonumérique qui devra être renforcé envers les personnes enseignantes. La pénurie de main-d'œuvre à laquelle certains établissements font face actuellement est relevée dans ce contexte ; elle prend la forme d'une sous-communauté rattachée à la communauté « enseignante ».

Enfin, une diversification des modes d'enseignement prendra une place plus importante au sein des établissements. Dans ce contexte, une présence plus marquée du soutien pédagonumérique en lien avec l'enseignement à distance ou hybride est attendue. Ce soutien devra prendre en compte les difficultés d'apprentissage, un manque de motivation et la passivité des personnes étudiantes face à leurs apprentissages, des problèmes dont les personnes enseignantes rendent compte de plus en plus souvent selon les personnes répondantes de l'enquête.

concerne la gestion des programmes, les tâches liées à l'organisation, à la gestion et à l'évaluation des programmes ainsi qu'au développement de projets de recherche sont fréquemment citées. Enfin, la rédaction de rapports, de bilans et de politiques est également mentionnée comme des tâches que les CP préféreraient déléguer.

Figure 27 : Graphe de similitudes sur l'insatisfaction à réaliser les tâches



3.2.5 Questions 5 et 6 : Quelles sont les compétences que vous souhaiteriez développer dans les années à venir ? D'après vous, quels moyens sont à privilégier pour les développer ?

L'ADS (Figure 28) démontre une centralité basée sur deux communautés lexicales. L'une d'elles porte sur les compétences à développer, avec une prédominance des termes « pédagogie » et « numérique » qui sont étroitement liés. Trois dimensions sont associées à ces domaines. La première dimension concerne le développement de connaissances sur les technologies émergentes telles que l'IA ou la réalité virtuelle. La deuxième dimension est liée à la gestion de projets, au leadership pédagogique (transformation des pratiques, gestion du changement), à la gestion des ressources humaines (communication interpersonnelle, gestion de conflit) ainsi qu'à l'évaluation de programmes. La gestion est associée à une sous-catégorie relative à l'accompagnement des

4. Synthèse et identification des rôles professionnels clés

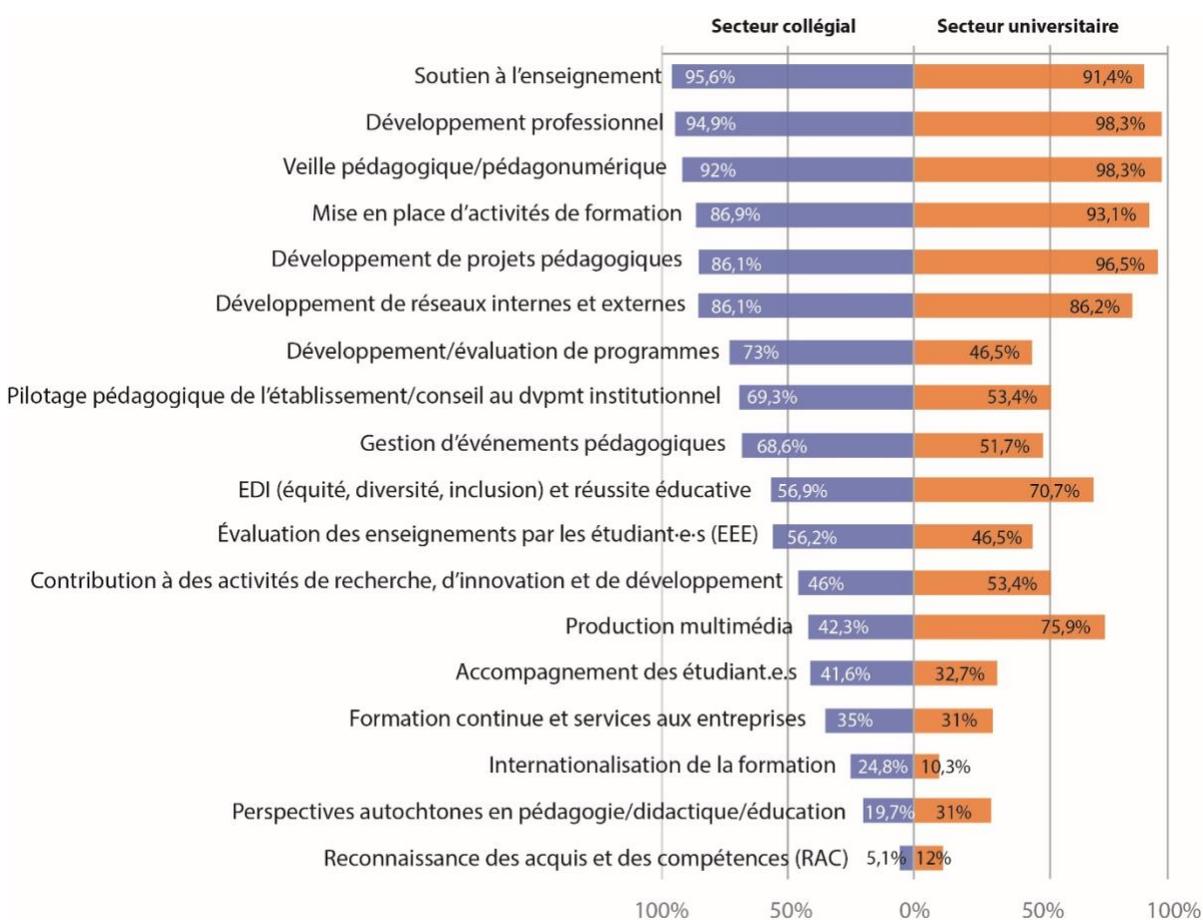
Dans cette section, nous proposons de mettre en lumière les rôles du CP. L'identification de ces rôles permettra ensuite d'introduire les compétences connexes et transversales qui y sont associées. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les informations tirées de l'analyse des données recueillies et sur des recherches existantes dans le domaine.

4.1 Panorama des activités couvertes par les CP

Les analyses descriptives statistiques ont été effectuées sur une partie des données pour dresser une liste des activités menées par les CP interrogés. Cette liste d'activités (Figure 29) représente un panorama exhaustif, mais il est important de préciser que chaque CP ne réalise pas toutes ces activités. Chacune d'entre elles effectue plutôt un certain nombre d'activités parmi les 18 répertoriées.

Dans le secteur collégial, les activités les plus courantes exercées par les CP incluent principalement le soutien à l'enseignement (95,6 %), le développement professionnel personnel (94,9 %), la veille pédagogique (92 %), la mise en place d'activités de formation (86,9 %), le développement de projets pédagogiques ou encore le développement de réseaux internes et externes (86,1 %). À l'inverse, les activités les moins pratiquées sont celles qui sont liées à l'internationalisation de la formation (24,8 %), aux perspectives autochtones (19,7 %) et à la RAC (5,1 %).

Figure 29 : Synthèse des activités réalisées par les CP des secteurs collégial et universitaire



Dans le secteur universitaire, les activités les plus fréquemment menées par les CP sont le développement professionnel personnel ainsi que la veille pédagogique, comme illustré par la figure 29, qui viennent en tête avec un score de 98,3 %. Le développement de projets pédagogiques est également très répandu, avec 96,5 %, suivi de près par les activités relatives à la mise en place d'activités de formation (93,1 %), au soutien à l'enseignement (91,4 %) et au développement de réseaux internes et externes (86,2 %). En revanche, les activités les moins courantes sont la formation continue et les services aux entreprises ainsi que les perspectives autochtones en pédagogie/didactique de l'éducation, qui obtiennent toutes deux un score identique de 31 %. Ces activités sont suivies par la RAC et l'internationalisation de la formation, avec respectivement 12 % et 10,3 % des CP qui les pratiquent.

Globalement, les activités effectuées par les CP dans les secteurs collégial et universitaire sont similaires. Les résultats de l'étude montrent que les activités les plus courantes relèvent du soutien à l'enseignement, du développement professionnel personnel, de la veille pédagogique, de la formation, du développement de projets pédagogiques et développement de réseaux internes et externes, quel que soit le milieu où les CP travaillent. De même, les activités les moins courantes sont similaires dans les deux secteurs, avec la formation continue et les services aux entreprises, l'internationalisation de la formation, les perspectives autochtones en pédagogie/didactique/éducation et la RAC qui sont les moins pratiqués.

L'étude a également montré qu'au sein même des activités, ce sont souvent des actions communes qui sont réalisées, indiquant une certaine homogénéisation des pratiques entre les deux secteurs. Ces résultats suggèrent que les champs d'action de la CP reflètent différents rôles que ces personnes professionnelles jouent dans l'enseignement supérieur québécois.

4.2 Rôles clés entourant la fonction de CP

À partir de l'inventaire des actions réalisées dans le cadre des activités de la CP et de l'étude lexicométrique, des défis professionnels ont pu être identifiés. Dans un contexte professionnel, les rôles se reflètent à travers une série de comportements et d'actions liés à la fonction qu'une personne occupe dans un environnement professionnel donné. Ils s'incarnent à la fois dans le réel (ce qui se fait) et dans les représentations (ce qui est attendu) ; ils sont également nourris par la culture du milieu. Cerner les différents rôles au sein d'une organisation permet de mieux comprendre les contributions de chacun et de leur donner un sens plus prévisible. Cette compréhension peut aider les membres de cette organisation à mieux communiquer et à collaborer de manière plus efficace. Cette connaissance garantit que chaque personne occupe une position-clé dans la réussite globale de l'établissement, qui, dans un contexte d'enseignement supérieur, a pour mission principale de former et de préparer adéquatement les personnes étudiantes à leur vie professionnelle.

Cette recherche met en évidence quatre rôles qui sous-tendent les responsabilités et les actions de la CP : accompagnateur pédagogique, informateur, formateur et évaluateur. Nous les décrivons de manière synthétique ci-après.

4.2.1 *Accompagnateur pédagogique*

Le rôle d'accompagnateur pédagogique constitue un facteur clé de la finalité de la mission de la CP qui, dans le cadre de l'enseignement supérieur, demeure l'amélioration de la qualité de l'expérience d'apprentissage des personnes étudiantes (Daele, 2021). L'accompagnement peut prendre la forme d'une relation de conseil, de guidance ou de suivi (Boutinet, 2007 ; Paul, 2002). Dans sa relation de conseil, la CP dispense son expertise en matière de pédagogie aux membres de la communauté éducative, principalement aux personnes enseignantes. Lorsqu'elle travaille avec ces dernières, elle aide à la résolution de situations problématiques en offrant des solutions pratiques telles que des formations ciblées ou des outils pédagogiques adaptés aux difficultés rencontrées. Dans une relation de guidance, le rôle de la CP est de travailler en étroite collaboration avec les personnes qu'elle accompagne, individuellement ou en groupe, afin d'identifier leurs besoins, leurs objectifs et les défis rencontrés. Dans une relation de suivi, la CP offre un soutien personnalisé et des encouragements tout au long de son accompagnement pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés. En maintenant une communication ouverte et régulière avec les parties prenantes, la CP peut non seulement mieux comprendre leurs besoins et leurs difficultés, mais également adapter son accompagnement en conséquence. De plus, la CP est souvent appelée à faire preuve de créativité, d'imagination dans ses approches et à adopter des pratiques innovantes pour répondre aux divers besoins de la demande (McDonald, 2011).

L'accompagnement pédagogique revêt deux finalités distinctes. D'une part, il vise à guider les personnes enseignantes dans l'amélioration continue de leurs pratiques pédagogiques. Ce rôle peut aussi s'appliquer dans le cas d'accompagnement de personnes étudiantes dans leur processus personnel d'apprentissage. Dans ce cadre, l'objectif de l'accompagnement pédagogique est de susciter la réflexion des personnes enseignantes ou des personnes étudiantes sur leur propre pratique et de les soutenir dans leur développement professionnel continu ou leur parcours de formation. D'autre part, l'accompagnement pédagogique s'ancre dans une dynamique de changement qui peut être impulsée par les recommandations ministérielles, ou à l'interne par l'établissement ou les équipes pédagogiques elles-mêmes qui souhaiteraient renouveler leurs pratiques (Lameul et al., 2016 ; Savoie-Zajc, 2010). Dans ce contexte, le rôle de la CP est d'accompagner activement le processus de changement en guidant les personnes enseignantes dans la mise en place de projets pédagogiques ou dans l'évolution de leurs pratiques d'enseignement. La CP encourage l'innovation et la créativité tout en offrant des conseils et une assistance tout au long du processus. Dans cette perspective, exercer un leadership pédagogique pour susciter, influencer et soutenir l'engagement des personnes enseignantes apparaît nécessaire pour mettre en place des conditions favorables à l'appropriation d'un changement de pratiques pédagogiques durables (Moskal, 2012 ; Shaw, 2012 ; van Leusen et Millard, 2013).

4.2.2 *Informateur*

Un autre rôle clé associé à la position de CP est celui d'informateur, rôle qu'elle peut exercer auprès des personnes enseignantes, de différentes instances de

l'établissement, des autres membres de la communauté éducative voire de partenaires externes. Ce rôle se manifeste à travers différentes tâches (qui sont rattachées à diverses activités) telles que la collecte, la synthétisation (adaptation, vulgarisation), la transmission (présentation, diffusion d'informations) et la valorisation d'informations pédagogiques (Cruz, 2016 ; Daele et Sylvestre, 2019 ; Houle et Pratte, 2007). Ces informations peuvent porter sur divers aspects : les pratiques pédagogiques, les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, les méthodes d'évaluation ou encore la recherche et l'innovation. Dans ce cadre, la CP utilise souvent des ressources documentaires, qu'elles soient matérialisées sur support papier ou sur un support numérique, ainsi que l'animation pour informer le milieu (initiatives pédagogiques, programmes ou recherches), tant au sein de son établissement qu'à l'extérieur de celui-ci. Ce rôle d'informateur implique notamment une bonne connaissance de la littérature et des ressources disponibles dans les réseaux, ainsi que des qualités de communication et une veille informationnelle pour se tenir informé des dernières tendances et innovations dans le domaine de l'éducation.

4.2.3 *Formateur*

Le rôle de formateur peut s'exercer à plusieurs niveaux. En fonction des spécificités attachées à ses fonctions, la CP peut participer à l'élaboration d'une offre de formation (recueil des besoins, planification, organisation, coordination) dédiée à la pédagogie, qui s'adresse généralement en priorité aux personnes enseignantes débutantes (Rege Colet et Berthiaume, 2015) ou à celles qui s'inscrivent dans de nouvelles modalités d'enseignement. Par ailleurs, elle peut être amenée à concevoir et animer des activités de formation, des ateliers de mises en pratique instrumentées ou des séances de sensibilisation portant sur divers sujets en rapport avec l'enseignement et l'apprentissage. La CP peut également être mandatée pour animer des communautés de pratiques (Daele et Dumont, 2015). Ainsi, en plus de son expertise, elle doit être en mesure de concevoir des programmes de formation adaptés à son public, de créer des supports de formation efficaces, et de guider les apprenants à travers leur processus d'apprentissage en ajustant, au besoin, ses méthodes de formation aux situations rencontrées (Ayer, 2018 ; Sauvé et al., 2004). Enfin, le rôle de formateur intègre souvent une dimension évaluative qui consiste à mesurer l'efficacité de ses programmes de formation et à les ajuster en conséquence (Saussez et Allal, 2007). Pour remplir efficacement le rôle de formateur, la CP doit rester informée des dernières tendances et innovations en matière de formation et de pédagogie. Cela lui permet de proposer ou de participer à l'amélioration de programmes de formation plus attractifs et actualisés.

4.2.4 *Évaluateur*

La CP joue enfin un rôle d'évaluateur et, dans ce cadre, elle peut être impliquée à plusieurs niveaux dans le travail d'évaluation (Antille et al., 2016).

Lorsqu'elle contribue à l'élaboration d'une démarche d'évaluation, la CP guide les parties prenantes dans la réflexion et clarifie les objectifs d'évaluation des enseignements en collaboration avec elles (Pigeonnat et Sylvestre, 2010).

En plus de cette tâche de conceptualisation, la CP peut également être amenée à fournir des méthodes d'évaluation et à créer des outils pour gérer et suivre les évaluations au sein de son établissement. En intervenant après la phase de conceptualisation, la CP utilise ces outils d'évaluation pour analyser la cohérence du système d'évaluation mis en place dans l'établissement. Dans ce contexte, elle est à même d'accompagner les personnes enseignantes dans l'évaluation de leurs enseignements, de les guider dans l'analyse des résultats et les aider à améliorer leurs pratiques pédagogiques en proposant des solutions adaptées (Vanhulle, 2009).

De plus, la CP est susceptible d'évaluer les programmes d'enseignement et de suggérer des améliorations en fonction des besoins des personnes étudiantes et des attentes de l'établissement. Enfin, la CP doit faire preuve de discernement critique en ce qui concerne la qualité des activités pédagogiques proposées lorsqu'elle dispense elle-même des formations, ainsi que lorsqu'elle informe les acteurs et actrices de l'éducation sur les ressources pédagogiques disponibles ou les utilise (Daele et Sylvestre, 2016 ; Leroux et Bélair, 2015).

4.3 Des axes de compétences connexes et transversales

Quelles que soient les spécificités de son travail, la CP joue des rôles qui sont souvent limitrophes et peuvent même se chevaucher, peu importe leur importance respective dans ses différents champs d'action. Ces rôles impliquent des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être et requièrent des compétences connexes et transversales que les CP doivent maîtriser pour mener à bien les activités dont elles ont la charge. Parmi ces compétences, nous identifions, pour le moment :

- **Des compétences contextuelles**, qui découlent d'une bonne compréhension de la mission, de la vision, des valeurs et des objectifs de l'établissement. Cela comprend notamment une connaissance de la structure organisationnelle de l'environnement de travail, y compris de ses départements ou facultés, ainsi que de ses politiques internes (Houle et Pratte, 2007 ; Simard et Basque, 2017). Se doter en outre d'une bonne compréhension de son périmètre d'actions (champs de responsabilité, limites des fonctions) permet à la CP d'agir de manière appropriée et de proposer des réponses adaptées qui sont contextualisées et opérationnelles. De plus, développer des compétences contextuelles l'outille efficacement pour collaborer avec les autres membres, à l'intérieur ou non de l'organisation, ce qui favorise la coordination et la cohésion dans l'atteinte des objectifs communs. Une compréhension approfondie de la culture organisationnelle et des dynamiques internes ou externes facilite également la prise de décision éclairée au sein de l'établissement. Enfin, les compétences contextuelles renforcent la capacité de la CP à représenter l'établissement de manière professionnelle et à communiquer efficacement avec les parties prenantes internes et externes.
- **Des compétences relationnelles**, qui englobent un large éventail de capacités liées aux interactions sociales, qui impliquent pour la CP

d'établir des relations de proximité avec diverses personnes intervenantes de l'établissement ou d'organismes externes. Dans ce cadre, la CP doit être en mesure de favoriser un environnement qui encourage la collaboration, la confiance mutuelle et la communication constructive entre les parties impliquées. Il est requis de la CP d'avoir une bonne capacité d'écoute, de faire preuve d'empathie et de prendre en considération les différents points de vue tout en cherchant à trouver des solutions mutuellement satisfaisantes. Cela implique de concilier des logiques et des intérêts personnels qui peuvent être divergents dans le but commun d'atteindre un objectif (Jorro, 2016 ; van Leusen et al., 2016 ; Saint-Arnaud, 2008).

- **Des compétences en gestion de situations complexes**, qui induisent des compétences en gestion de projets et peuvent inclure des compétences en médiation et en gestion des conflits ou de changement. Lorsque la CP est amenée à accompagner des projets pédagogiques, la personne doit notamment être familiarisée avec certains aspects essentiels de la gestion de projets tels que la planification, l'organisation, la coordination d'actions, la gestion des délais, la rédaction de rapports, l'analyse d'impact ou encore la gestion de problèmes liés aux projets dont elle a la charge partielle ou complète (Peraya, 2021). Dans certains cas, la CP peut également être amenée à prévenir ou à gérer les conflits qui peuvent surgir dans un environnement de travail collectif. Cela implique la capacité à comprendre les différentes perspectives, à négocier et à trouver des solutions créatives ; la capacité d'agir en tant que médiateur neutre et impartial peut fluidifier la communication et la négociation entre les parties prenantes et faciliter la résolution de conflits.
- **Des compétences numériques**, qui comprennent notamment la maîtrise de l'usage d'outils numériques, tels que des environnements numériques d'apprentissage, des logiciels de création multimédia, des outils de collaboration en ligne, des systèmes de gestion de l'apprentissage (Leroux et al., 2019). La capacité de mener des recherches en ligne, d'évaluer la crédibilité des sources et de rester à jour avec les nouvelles technologies, les tendances et les développements dans le domaine d'activité de la CP est également essentielle dans les activités de la CP. La capacité à communiquer de manière claire, concise et professionnelle par le biais des canaux numériques tels que les courriels, les messageries instantanées, les réseaux sociaux professionnels, et les webinaires est également primordiale. Enfin, avec l'évolution rapide des technologies, la CP doit posséder une attitude d'apprentissage continu et d'adaptabilité face aux innovations (MEES, 2019).
- **Des compétences éthiques**, qui sont essentielles dans un environnement de travail où la CP se doit d'entretenir des relations professionnelles positives avec divers acteurs et actrices du milieu de l'enseignement supérieur. Ces compétences impliquent le respect de valeurs telles que l'intégrité, l'honnêteté, le respect, la responsabilité et la prise de décisions éthiques en matière d'accompagnement pédagogique, d'information, de formation et d'évaluation. Elles englobent également la compréhension et l'application des principes

fondamentaux de la protection des données lors de la conception, du développement et de l'utilisation du numérique, ainsi que le respect des normes de confidentialité des échanges (gestion des informations personnelles) lors de l'accompagnement pédagogique ou des évaluations par exemple. Ainsi, la CP doit agir de manière responsable et transparente dans l'exercice de ses fonctions, en respectant les règles, réglementations et normes spécifiques, qui s'appliquent à l'établissement (Postiaux et al., 2016).

- **Des compétences en développement personnel**, qui découlent de l'aptitude à se connaître soi-même, à s'autoévaluer et à chercher constamment à se développer et à s'améliorer (Biémar et al., 2016). Cela implique la volonté pour la CP d'aligner son discours et ses actions, ainsi que la capacité à prendre du recul pour réfléchir de manière critique et continue sur sa propre pratique professionnelle. Ces compétences peuvent englober la gestion efficace du temps, la résilience face aux défis professionnels ou la capacité à gérer les pressions inhérentes aux rôles de la CP. Une attitude d'apprentissage ouverte peut favoriser l'adaptabilité, l'exploration de nouvelles approches et l'aménagement d'espaces de développement professionnel. La recherche d'échanges dans des réseaux d'analyse de pratiques, la participation à des formations et l'implication dans la recherche scientifique peuvent également contribuer à renforcer les compétences en développement personnel de la CP (Champagne, 2021 ; Daele, 2021).

Conclusion

Cette étude visait à comprendre plus clairement le rôle, les responsabilités et les défis auxquels font face les CP travaillant dans les établissements d'enseignement supérieur francophones du Québec. L'analyse des activités des CP révèle des similitudes frappantes entre le secteur collégial et le secteur universitaire. En recensant les actions menées lors de ces activités ainsi que les principales préoccupations professionnelles des personnes participantes à l'étude, nous avons identifié quatre rôles clés et six compétences connexes et transversales. Si ces rôles et compétences peuvent s'avérer plus ou moins prédominants en fonction des spécificités des CP, ils témoignent de la diversité et de la complexité des interventions professionnelles inhérentes à l'exercice de la fonction. Ils servent également de repères pour clarifier les différents aspects revêtus par la fonction de CP, en leur donnant des contours plus nets ou pour dissiper les fausses représentations souvent associées à cette fonction.

En mettant en lumière leur travail (Proust-Androwkha et al., 2023, Proust-Androwkha et al., 2024, Denis et al., 2024), nous nous attachons à contribuer à une compréhension approfondie des enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les CP, ainsi qu'à une reconnaissance de leur rôle stratégique au sein de l'enseignement supérieur québécois.

Compte tenu de l'importance du travail des CP et de leur contribution significative au développement et à la réussite globale de l'enseignement supérieur (Moreau, 2023), nous espérons que cette recherche autour de la fonction de CP encouragera d'autres chercheuses et chercheurs à explorer de nouvelles perspectives afin de mieux appréhender cette profession qui a bien des défis à relever.

Bibliographie

- ANSTIA (2022). Les missions des ingénieurs pédagogiques dans l'enseignement supérieur : propositions pour un nouvel emploi-type et exemples de fiches de poste. <https://www.anstia.fr/page/2064556-les-missions-des-ingenieurs-pedagogiques?fbclid=IwAR2CNbUtkwDnwj4ruN1pF9Psy8c9gWOGktmFJG9c34DRt-luLCSvvl6qlKQ>
- Antille, M., Schaub, M., et Sylvestre, E. (2016). Évaluer un programme. Dans A. Daele et E. Sylvestre (dir.), *Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ?* (p.189-204). De Boeck Supérieur.
- Ayer, D. (2018). Les communautés de pratique comme forme d'accompagnement des enseignants. Dans *Colloque international : Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'Université Saison_2*. Groupe de recherche interdisciplinaire IDEFI-UM3D, France.
- Bath, D. et Smith, C. (2004). Academic developers: An academic tribe claiming their territory in higher education. *International Journal for Academic Development*, 9(1), 9-27.
- Biémar, S., Boucenna, S., Malengrez, D. et Oger, L. (2016). Analyser ses actions de conseiller pédagogique dans l'enseignement supérieur : une approche identitaire et réflexive. Dans A. Daele et E. Sylvestre (dir.), *Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ?* (p. 263-281). De Boeck Supérieur.
- Blais, A. et Durand, C. (2003). Le sondage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec.
- Boutinet, J. P. (2007). *Penser l'accompagnement adulte : ruptures, transitions, rebonds*. Presses universitaires de France.
- Centre national français de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) (2023). Conseil. Dans *Centre national de ressources textuelles et lexicales*. Repéré le 15 avril 2023 à <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/Conseil>
- Chaliès, S., Chênerie, I., Martin, F., Talbot, L. et Tricot, A. (2010). Réflexion autour du métier de conseiller pédagogique dans le contexte universitaire français. *Réformes et changements pédagogiques dans l'enseignement supérieur*.
- Champagne, C. (2021). *Le groupe de codéveloppement : la puissance de l'intelligence collective*. Presses de l'Université du Québec.
- Christensen, T. K. et Osguthorpe, R. T. (2004). How do instructional-design practitioners make instructional-strategy decisions?. *Performance improvement quarterly*, 17(3), 45-65.
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE) (2014). *Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante*.

Gouvernement du Québec. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/06/50-0483-AV-developpement-professionnel.pdf>

Conseil supérieur de l'éducation (CSE) (2015). *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser*. Québec, Le Conseil. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/50-0486-AV-formation-distance-universites.pdf>

CP/conseiller pédagogique au Canada (2021). Dans *La Classification nationale des professions au Canada*. <https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/profession/15997/ca;jsessionid=F5EFC7B929B56E614BBBAEF26E15782.jobsearch76>

Cruz, L. (2016). The Scholarship of Educational Development: A Taxonomy. *To Improve the Academy*, 35(2), 222-228.

Daele, A. (2021). Se définir pour définir son métier : quelques éléments pour comprendre la construction de l'identité professionnelle des ingénieurs et conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur. *Distances et médiations des savoirs. Distance and Mediation of Knowledge*, (36). <https://doi.org/10.4000/dms.6865>

Daele, A. et Dumont, A. (2015). Les communautés de pratique d'enseignants : quelle organisation, quels bénéfices ? Dans N. Rege-Colet et D. Berthiaume (dir.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques. Tome 2. Se développer au titre d'enseignant du supérieur* (p. 185-202). Berne : Peter Lang.

Daele, A. et Sylvestre, E. (2019). Définir le métier de conseiller pédagogique dans l'enseignement supérieur : Approches de recherche et perspectives. Dans E. Charlier, J.-F. Roussel, M. Giglio et P. Mayen (dir.), *Penser le métier par la formation* (p. 151-174). HEP-BEJUNE.

Daele, A. et Sylvestre, E. (dir.) (2016). *Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ?* De Boeck Supérieur.

Daele, A., et Sylvestre, E. (2017, juillet). *Définir le métier de conseiller pédagogique dans l'enseignement supérieur : approches de recherche et perspectives*. Communication présentée à REF 2017, Paris, France. <http://hdl.handle.net/20.500.12162/6375>

Denis, C., Proust-Andrewkha, S., Arguin, F.,

Lison, C, et Meyer, F. (2024). Le conseil pédagogique au cœur des transformations de l'enseignement collégial. *Pédagogie collégiale*. [À paraître].

Denouël, J. (2021). La reconnaissance professionnelle de l'ingénierie et du conseil pédagogique dans les universités françaises. Un processus en cours, mais en tension. *Distances et médiations des savoirs*, (34). DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.6309>

Douzet, C. (2021). Rapprocher terrain et recherche. Quelles conditions organisationnelles et quel(s) rôle(s) des accompagnateurs

- pédagogiques ? *Distances et médiations des savoirs*, (35). DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.6580>
- Duchesne, C. (2016). Complexité et défis associés aux rôles de conseiller pédagogique. *McGill Journal of Education*, 51(1), 635-656.
- Flament, C. (1962). L'analyse de similitude. *Cahiers du centre de recherche opérationnelle*, 4, 63-97.
- Flament, C. (1981). L'Analyse de Similitude, une Technique pour les Recherches sur les Représentations Sociales, 1, 375- 395.
- Girvan, M. et Newman, M. E. (2002). Community structure in social and biological networks. *Proceedings of the national academy of sciences*, 99(12), 7821-7826.
- Granger N., Vachon I., Guillemette S. et Vincent G. (2021). Accompagner et innover le travail collectif d'équipes-écoles autour de la fonction d'enseignant-ressource. Dans I. Vachon, S. Guillemette et G. Vincent (dir.), *La conseillanc e pédagogique une profession au service de l'école québécoise* (p.61-70). Éditions JFD.
- Green, D. A. et Little, D. (2013). Academic development on the margins. *Studies in Higher Education*, 38(4), 523-537. <https://doi.org/10.1080/03075079.2011.583640>
- Green, D. A. et Little, D. (2016). Family portrait. A profile of educational developers around the world. *International Journal for Academic Development*, 21(2), 135-150. <https://doi.org/10.1080/1360144X.2015.1046875>
- Guillemette, S. et Vachon, I. (2019). *Référentiel de l'agir compétent en conseillanc e pédagogique en soutien à la réussite des élèves : à l'intention des conseillères et conseillers pédagogiques des commissions scolaires du Québec*. Éditions JFD.
- Houle, H. et Pratte, M. (2007). *La fonction de conseiller pédagogique au collégial : rapport de recherche*. Cégep de Sainte-Foy et PERFORMA. <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/29672/786746-houle-pratte-fonctions-conseillers-pedagogiques-performa-2007.pdf?sequence=1>
- Jorro, A. (2016). Postures professionnelles des conseillers en évolution professionnelle. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 32(32 (3)).
- Koné, Y. E. et Légaré, T. (2018). Recension des écrits francophones sur l'accompagnement pédagogique. *Projet de recherche du GRIP sur l'accompagnement pédagogique*. https://pedagogie.uquebec.ca/sites/default/files/documents/outils/GRIP_Revue_Écrits_EHYK_TL_Janver_2018.pdf
- Lameul, G., Daele, A. et Charlier, B. (2016). Accompagner l'innovation pédagogique. Dans A. Daele et E. Sylvestre (dir.), *Comment développer*

le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ? (p.59- 76). De Boeck Supérieur.

Laprise, M.-H., Bessette, S. et Lussier, O. (2009). L'évolution du rôle de conseiller pédagogique à la recherche. *Pédagogie collégiale*, 22(4), 14-18.

https://educ.info/xmlui/bitstream/handle/11515/21750/lussier_22_4.pdf?sequence=1

Lebrun, M. (2021). Pédagogie universitaire toujours en développement. Un chemin partagé entre enseignants et conseillers. *Distances et médiations des savoirs*, 2021(34).

<https://doi.org/10.4000/dms.6280>

Leroux, J. L. et Bélair, L. (2015). Exercer son jugement professionnel en enseignement supérieur. *Évaluer les compétences au collégial et à l'université : un guide pratique*, 67-107.

Leroux, J. L., Desrochers, M. -È. et Myre-Bourgault, M. (2019). L'évaluation des apprentissages à l'ère du numérique en enseignement supérieur : quels besoins et quels défis ?. *e-JIREF*, 5(3), 85-108.

Linder, K. E., et Felten, P. (2015). Understanding the work of academic development. *International Journal for Academic Development*, 20(1), 1-3. <https://doi.org/10.1080/1360144X.2014.998875>

Little, D. (2014). Reflections on the state of the scholarship of educational development. *To Improve the Academy*, 33(1), 1-13. <http://dx.doi.org/10.1002/tia2.20005>

Marchand, P. et Ratinaud, P. (2012). L'analyse de similitude appliquée aux corpus textuels : les primaires socialistes pour l'élection présidentielle française (septembre-octobre 2011). *Actes des 11eme Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. JADT, 2012*, 687-699.

Massé, P. et Gagné, A. -M. (2013). *Gérer les services-conseils. Une démarche*. Télé-université.

McDonald, J. K. (2011). The creative spirit of design. *TechTrends*, 55(5), 53.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2019). *Guide pédagogique : cadre de référence de la compétence numérique*. Québec, Québec.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/guide-cadre-reference-num.pdf

Monereo, C., Suñé-Soler, N., et Fecho, B. (2022). The Identity of the Academic Advisor. *The Identity of Education Professionals: Positioning, Training, and Innovation*, 213.

Moreau, C. (2023). CP : premiers de cordée, toujours dans l'ombre. *Pédagogie collégiale*, 36(3), 47-50.

Moskal, T. M. (2012). *Instructional Designers in Higher Education*. 140.

- Naffi, N., Davidson, A.-L., Snyder, D. M., Kaufman, R., Clark, R. E., Patino, A., Gbetoglo, E., Duponsel, N., Savoie, C., Beatty, B., Wallace, G., Fournel, I., Ruby, I., Paquelin, D., Akle, B., Baroud, F., Bates, T., Dede, C., Desjardins, ...Winer, L. (2020). *Livre blanc : Perturbation dans et par les bureaux de soutien à l'enseignement pendant la pandémie covid-19 - innover pour l'avenir de l'enseignement supérieur*. Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) <https://observatoire-ia.ulaval.ca/livre-blanc-perturbation-dans-et-par-les-bureaux-de-soutien-a-lenseignement-pendant-la-pandemie-covid-19-innover-pour-lavenir-de-lenseignement-superieur/>
- Paul, M. (2002). L'accompagnement : une nébuleuse. *Éducation permanente*, 153(4), 43-56.
- Peraya, D. (2021). S'intéresser aux acteurs de l'ingénierie et de l'accompagnement pédagogique. *Distances et médiations des savoirs*, 2021(33). <https://doi.org/10.4000/dms.6211>
- Pigeonnat, Y. et Sylvestre, E. (2010). L'évaluation indicative systématique des enseignements et l'analyse approfondie d'une situation pédagogique à la demande des enseignants : deux approches complémentaires. 2010). *L'évaluation dans l'enseignement supérieur en questions*. Paris : L'Harmattan, 155-154.
- Pineault, M.-C. (2010). Une vision de la fonction de conseiller pédagogique au collégial : une situation professionnelle unique. *Formation et profession*, (17)1. <https://edug.info/xmlui/handle/11515/18760>
- Postiaux, N., Lecloux, S., Sylvestre, E. et Daele, A. (2016). L'entretien d'équipe pédagogique. Dans A. Daele et E. Sylvestre (dir.), *Comment développer le conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur ?* (p.43-58). De Boeck Supérieur.
- Proust-Andrewkha, S., Denis, C., Meyer, F., et Lison, C. (2023). *Profils recherchés et évolution du métier de conseiller ou conseillère pédagogique en enseignement supérieur au Québec : regards croisés des établissements et des professionnelles et professionnels en poste à l'aide de la lexicométrie* [Article soumis pour publication].
- Proust-Andrewkha, S., Denis, C., Lison, C., et Meyer, F. (2024). Les conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur québécois : qui sont-ils et que font-ils ? [Article soumis pour publication].
- Ratinaud, P. (2009). IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires. <http://www.iramuteq.org>
- Rege-Colet, N. et Berthiaume, D. (2015). *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques*, 2. Peter Lang.

- Saint-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes : participation et animation*. G. Morin. Chenelière.
- Saussez, F., et Allal, L. (2007). Réfléchir sur sa pratique : le rôle de l'autoévaluation ?. *Mesure et évaluation en éducation*, 30(1), 97-124.
- Sauvé, L., Wright, A. et St-Pierre, C. (2004). Formation des formateurs en ligne : obstacles, rôles et compétences. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 1(2), 14-20.
- Savoie-Zajc, L. (2010). Les dynamiques d'accompagnement dans la mise en place de communautés d'apprentissage de personnels scolaires. *Éducation et formation*, 293, 9-20.
- Schafer, J. L. et Graham, J. W. (2002). Missing data: our view of the state of the art. *Psychological methods*, 7(2), 147-177. <https://doi.org/10.1037/1082-989X.7.2.147>
- Shaw, K. (2012). Leadership through instructional design in higher education. *Online Journal of Distance Learning Administration*, 15(3). <https://ojdla.com/archive/fall153/shaw153.pdf>
- Simard, C. et Basque, J. (2017). Un référentiel de compétences de conseil en pédagogie de l'enseignement supérieur à distance. *Construire l'expertise pédagogique et curriculaire en enseignement supérieur : connaissances, compétences et expériences*. Presses de l'Université du Québec. <https://r-libre.telug.ca/1038/>
- St-Pierre, L. (2005). *Les conseillères et les conseillers pédagogiques du collégial. Origine et évolution de la fonction*. Repéré à https://www.usherbrooke.ca/performa/fileadmin/sites/performa/documents/Recherches_subventionnees/La_fonction_de_CP_20janv05_final.pdf
- Sutherland, K. A. (2015) Precarious but connected: the roles and identities of academic developers. *International Journal for Academic Development*, 20(3), 209-211, DOI: [10.1080/1360144X.2015.1066343](https://doi.org/10.1080/1360144X.2015.1066343)
- Thiébaud, M. et Rondeau, A. (1995). Comprendre les processus favorisant le changement en situation de consultation. *Psychologie du travail et des organisations*, 1(1), 87-106.
- Timmermans, J. A. et Sutherland, K. A. (2020). Wise academic development: Learning from the "failure" experiences of retired academic developers. *International Journal for Academic Development*, 25(1), 43-57.
- van Leusen, P. et Millard, M. (2013). Interpersonal Consulting Skills: Developing Effective Relationships with Online Faculty-A Multiple Case Study. Dans *E-Learn: World Conference on E-Learning in Corporate, Government, Healthcare, and Higher Education* (p. 2150-2158). Association for the Advancement of Computing in Education (AACE).
- van Leusen, P., Ottenbreit-Lefwich, A. T. et Brush, T. (2016). Interpersonal Consulting Skills for Instructional Technology Consultants: A Multiple

Case Study. *Linking Research and Practice to Improve Learning*, 60 (3), 253-259.

Vanhulle, S. (2009). *Des savoirs en jeu aux savoirs en "je": cheminements réflexifs et subjectivation des savoirs chez de jeunes enseignants en formation*. Peter Lang.

Annexe

Questionnaire sur les activités des conseiller-ère-s pédagogiques du supérieur au Québec

Il y a 42 questions dans ce questionnaire.

Partie 01

Je m'identifie comme : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
- Homme
- Autre
- Je ne souhaite pas répondre

Je me situe dans la tranche d'âge suivante : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Entre 20 et 30 ans
- Entre 31 et 40 ans
- Entre 41 et 50 ans
- Entre 51 et 60 ans
- 61 ans et plus

Actuellement, j'ai le statut suivant : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Permanent (ou en probation), temps plein
- Permanent (ou en probation), temps partiel
- Contractuel, chargé de projet, temps plein
- Contractuel, chargé de projet, temps partiel
- Occasionnel ou remplaçant
- Sumuméraire
- Autre

J'occupe la fonction de conseiller-ère-e pédagogique depuis :

Veillez indiquer un nombre au format numérique. Par exemple, si vous occupez la fonction depuis 10 mois, indiquez 0,10. Si vous occupez la fonction depuis 5 ans, indiquez 5.

*

Veillez écrire votre réponse ici :

Le niveau universitaire le plus élevé que j'ai atteint et le domaine dans lequel j'ai obtenu ce diplôme sont :

Veillez sélectionner la réponse correspondante au niveau universitaire le plus élevé que vous avez atteint puis inscrivez le domaine dans lequel vous avez obtenu ce diplôme dans la zone de commentaire à droite.

*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Baccalauréat
- Autre diplôme de 1er cycle
- Maîtrise
- Autre diplôme de 2ème cycle
- Doctorat
- Autre diplôme de 3ème cycle
- Autre

Faites le commentaire de votre choix ici :

Combien de membres (personnel administratif, direction, personnel de production, conseiller-ère-s pédagogiques...) compte l'équipe à laquelle je suis rattaché-e, moi compris-e ?

Veillez indiquer un nombre au format numérique. Si vous effectuez un temps partiel dans deux équipes, l'équipe à considérer, ici et pour l'ensemble des questions suivantes, est celle que vous fréquentez le plus régulièrement.

*

Veillez écrire votre réponse ici :

Quels sont les rôles des membres de l'équipe à laquelle je suis rattaché-e ?

Veillez vous inclure dans les réponses.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Chargé-e de projets
- Conseiller-ère pédagogique
- Directeur-riche de service ou adjoint-e à la direction
- Personnel administratif
- Professionnel-le de recherche
- Technicien-ne

Autre:

Combien de conseiller-ère-s pédagogiques compte l'équipe à laquelle je suis rattaché-e ?

Veillez vous inclure dans la réponse et indiquer un nombre au format numérique.

*

Veillez écrire votre réponse ici :

La répartition des dossiers entre conseiller-ère-s pédagogiques de l'équipe à laquelle je suis rattaché-e s'organise habituellement (en temps normal) en fonction des modalités suivantes : *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- C'est la direction qui répartit les dossiers
- Le choix est donné aux conseiller-ère-s de manière individuelle
- Le choix est donné aux conseiller-ère-s de manière collégiale

Autre:

La répartition des dossiers entre conseiller-ère-s pédagogiques de l'équipe à laquelle je suis rattaché-e s'organise en fonction des critères suivants : *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Selon l'expertise de chacun-e
- Selon les disponibilités de chacun-e
- Selon les affinités entre les membres de l'équipe
- Selon les affinités avec les équipes enseignant-e-s à accompagner
- Selon les besoins du service

Autre:

Je suis rattaché-e à : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un service institutionnel
- Une faculté, un secteur ou un département en détachement d'un service institutionnel
- Un programme de formation

Autre:

L'établissement au sein duquel je travaille est : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un établissement d'ordre collégial
- Un établissement d'ordre universitaire

Autre:

Je travaille dans un établissement qui compte : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un campus
- Plusieurs campus

Autre:

Je travaille dans un campus : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Central
- Décentralisé ou satellite

Autre:

La région administrative dans laquelle je travaille se situe dans : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue (08)
- Bas-Saint-Laurent (01)
- Capitale-Nationale (03)
- Centre-du-Québec (17)
- Chaudière-Appalaches (12)
- Côte-Nord (09)
- Estrie (05)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
- Lanaudière (14)
- Laurentides (15)
- Laval (13)
- Mauricie (04)
- Montérégie (16)
- Montréal (06)
- Nord-du-Québec (10)
- Outaouais (07)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)

Partie 02

Pour chaque question de cette partie, si vous cochez la réponse "Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités", passez directement à la question suivante.

VEILLE PÉDAGOGIQUE ET/OU PÉDAGONUMÉRIQUE

Comment constituez-vous une base de connaissances ou restez-vous informé-e des innovations ou des inspirations dans votre domaine ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je définis mes besoins de recherche d'informations
- Je consulte des organismes ou entreprises spécialisés du domaine
- Je consulte de la documentation professionnelle (articles, périodiques, livres ...)
- Je consulte de la documentation scientifique (articles scientifiques, périodiques, livres ...)
- J'utilise les fonctions de recherche avancées des moteurs de recherche en ligne
- Je consulte ou m'abonne à des groupes professionnels sur des réseaux sociaux
- J'analyse la valeur et la fiabilité de l'information repérée (réputation de l'auteur e, objectivité de l'information, citation de références, ...)
- Je recense et organise, adapte l'information recueillie dans des dossiers thématiques
- Je vulgarise l'information recueillie dans le but de la partager dans des contextes variés
- J'utilise des outils (logiciels ou agrégateurs de contenu en ligne) pour suivre automatiquement des sujets ou des sources des informations
- J'identifie des tendances, des changements pour actualiser ma pratique
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec la veille informationnelle
- Autre:

Lorsque vous effectuez des recherches documentaires dans un cadre professionnel, quelle est la nature de celles-ci ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Pédagogique (résultats de recherches scientifiques, ressources dédiées à la pédagogie ...)
- Disciplinaire (résultats de recherches scientifiques, ressources dédiées à la discipline ...)
- Numérique (applications innovantes, sécurisation des données numériques ...)
- Réglementaire (surveillance des lois et règlements en vigueur qui portent sur le numérique, la propriété intellectuelle ...)
- Autre:

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES ET/OU PÉDAGONUMÉRIQUES

Dans le cadre du développement ou de l'actualisation de projets pédagogiques et/ou pédagogique numériques, quelle(s) tâche(s) effectuez-vous ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je collabore avec différents services institutionnels pour la création ou la modification de projets
- J'agis comme personne-ressource en matière d'intégration pédagogique du numérique au sein de mon établissement
- Je définis et analyse les demandes, les attentes et les besoins en tenant compte des différents acteurs impliqués
- Je recherche des informations dans le but d'établir un état des lieux des stratégies et technologies utilisables pour le projet
- Je recueille et mobilise des informations dans le but d'explorer des solutions
- Je définis et coordonne les étapes de conception du projet pédagogique ou pédagogique numérique
- Je participe à la rédaction d'une entente ou d'une offre de services incluant les attentes et les actions prévues avec l'ensemble des parties prenantes du projet
- Je guide l'équipe chargée de la création du projet dans la démarche de réflexion dans le but d'explorer des solutions
- Je participe à l'évaluation de la qualité des livrables
- Je présente l'état d'avancement de projets pédagogiques ou pédagogique numériques lors de réunions avec les parties prenantes du projet
- Je documente mes interventions (saisie des tâches de) à des fins de partage ou de réutilisation
- Je participe à l'évaluation du succès et des retombées des projets pédagogiques ou pédagogique numériques
- Je participe aux étapes de diffusion des résultats obtenus à l'interne ou à l'externe
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec le développement de projets pédagogiques ou pédagogique numériques
- Autre:

PRODUCTION MULTIMÉDIA

Concernant la production de ressources multimédia, quelle(s) tâche(s) effectuez-vous ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à la scénarisation de ressources multimédia pédagogique en collaboration avec le personnel enseignant
- J'évalue et conseille sur les options possibles dans la réalisation d'une ressource multimédia
- Je conçois la scénarisation de ressources multimédia pédagogiques
- Je conçois des ressources multimédia ou des modules de formation en collaboration avec les personnels enseignants auteurs ou les personnes expertes de contenus
- Je produis des ressources multimédia pédagogiques à l'aide de logiciels de création graphique
- J'intègre des ressources multimédia pédagogiques dans des environnements numériques d'apprentissage
- Je mets en place des espaces de cours ou de partage dans des environnements numériques d'apprentissage (Moodle, Canvas, Teams, Blackboard, ...)
- Je planifie et coordonne la gestion des livrables lors de la production de ressources multimédia
- Je conseille lors de l'achat d'équipement et de matériel multimédia
- Je suis en charge de l'achat d'équipement et de matériel multimédia
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations dans le domaine de la production multimédia
- Autre:

SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT

Concernant le soutien à l'enseignement, quelle(s) tâche(s) effectuez-vous ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'analyse le contexte et les besoins de soutien à l'enseignement
- Je conseille le personnel enseignant sur l'alignement curriculaire et pédagogique (objectifs pédagogiques, stratégies d'enseignement, modalités d'évaluation, cohérence dans le plan de cours)
- Je participe à définir le design pédagogique des cours ou des programmes en collaboration avec l'équipe-programme (ou le comité de programme) et/ou à l'élaboration des plans-cadre ou devis de cours
- Je soutiens le personnel enseignant à l'égard de la communication avec les étudiants et la gestion de classe
- Je soutiens le personnel enseignant dans son développement professionnel tant dans un projet de formation crédité que non crédité
- J'observe des prestations d'enseignement (en présentiel, en ligne ou en enregistrement) et je formule des rétroactions dans une perspective d'amélioration continue des pratiques
- Je conseille le personnel enseignant sur les pratiques pédagogiques ou didactiques dans un contexte de résolution de problème d'enseignement
- Je conçois un plan de formation, individualisé ou groupal, ciblant les besoins spécifiques du public cible
- J'offre un soutien, individualisé ou groupal, au personnel enseignant nouvellement embauché
- Je conçois des ateliers ou des formations à destination du personnel enseignant
- J'anime des formations proposées à l'ensemble du personnel enseignant
- Je conseille et outille le personnel enseignant dans les usages pédagogiques
- J'assure un soutien au personnel enseignant en matière d'usages pédagogiques
- Je coordonne un programme ou une offre de formation
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec le soutien à l'enseignement
- Autre:

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS DE FORMATION

De quelle(s) manière(s) participez-vous à la mise en place d'activités de formation ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à l'analyse des besoins de formation pédagogique ou pédagogique au sein de mon établissement
- J'accompagne le personnel enseignant en sous-groupes d'intérêts
- J'anime des communautés de pratiques
- J'anime des formations ponctuelles à la demande d'une direction de programme, de département ou d'administration
- Je développe des ressources pédagogiques asynchrones (guides pédagogiques, FAQ, tutoriels en ligne, capsules vidéo, etc.)
- Je conçois, prépare et anime des activités de formation en matière d'intégration du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage
- J'appuie des collègues dans la conception et l'animation d'activités de formation
- J'évalue la satisfaction de personnes participantes aux activités de formation
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec les activités de formation
- Autre:

GESTION D'ÉVÈNEMENTS PÉDAGOGIQUES

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous à la mise en place d'événements pédagogiques ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à l'élaboration d'un plan d'action et d'un échéancier de travail
- Je participe au suivi budgétaire
- Je recherche et/ou gère les fournisseurs (salles, traiteurs, équipements techniques, hébergements, ...)
- Je recherche et/ou contacte des intervenant·e·s ou conférencier·ère·s
- Je réalise la promotion de l'événement
- J'accueille les participant·e·s le jour de l'événement
- Je coordonne la logistique le jour de l'événement
- Je participe à l'établissement d'un bilan après l'événement
- Je participe à des formations, à d'autres événements que ceux dans lesquels je suis impliqué·e
- Autre:

DÉVELOPPEMENT ET/OU ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Dans le cadre du développement et/ou de l'évaluation de programmes, effectuez-vous les tâches suivantes ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe au développement ou à la modification de programmes avec les équipes ou comités de programme
- Je procède à l'analyse des compétences dans le devis d'un nouveau programme
- Je participe au choix des disciplines contributives d'un nouveau programme
- Je participe à la direction des travaux d'élaboration des grilles de cours
- Je conseille les équipes ou comités de programme pour la rédaction des plans-cadres
- Je participe à l'adoption des nouveaux programmes dans les instances institutionnelles
- Je participe à l'évaluation de programmes avec les équipes ou comités de programme
- Je rassemble les informations indispensables à la réalisation des évaluations de programmes et les communique aux équipes ou aux comités de programme
- J'appuie les équipes ou les comités de programme dans la réalisation des évaluations requises pour l'agrément ou l'accréditation des programmes par les organismes professionnels ou d'enseignement
- J'harmonise les démarches d'évaluation de programmes internes (évaluation périodique selon la politique institutionnelle) et externes (évaluation pour l'agrément ou l'accréditation)
- J'analyse des données d'évaluation pouvant conduire à des modifications de programmes
- Je conseille les équipes ou les comités de programme concernant les ressources pédagogiques pouvant les soutenir dans l'élaboration des changements jugés pertinents à la suite de l'évaluation de programmes
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'évaluation et le développement de programmes

Autre:

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT-E-S

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous à l'accompagnement des personnes étudiantes ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je conçois, prépare et anime des activités de formation d'aide à la réussite pour les étudiant-e-s (ateliers méthodologiques, usages du numérique pour apprendre, ...)
- Je développe des ressources pédagogiques asynchrones à destination des étudiant-e-s (guides pédagogiques, FAQ, tutoriels en ligne, capsules vidéo, etc.)
- J'agis comme personne-ressource pour accompagner les étudiant-e-s dans leur processus personnel d'apprentissage
- J'aide les étudiant-e-s à faire des choix de cours en cohérence avec leurs intérêts et perspectives professionnelles
- J'assure le rôle de médiateur entre les enseignant-e-s et les étudiant-e-s
- J'oriente les étudiant-e-s vers les services institutionnels dédiés à la vie étudiante
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'accompagnement des étudiants

Autre:

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ÉTUDIANT-E-S (ÉÉÉ)

Dans le cadre des évaluations des enseignements par les personnes étudiantes, quelle(s) tâche(s) effectuez-vous ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à l'établissement d'un processus d'évaluation des enseignements au sein de mon établissement
- Je remets au personnel enseignant la documentation nécessaire pour compléter le processus d'évaluation
- Je coordonne, en collaboration avec d'autres services, les opérations de collecte de données et transmets les documents de manière confidentielle
- Je participe à l'analyse des données complètes des évaluations de l'enseignement du personnel enseignant
- Je discute avec le personnel enseignant des résultats obtenus et, le cas échéant, des pistes d'amélioration
- Je propose des perspectives de développement professionnel dans le cadre d'un plan d'action
- Je suggère des modalités de suivi du plan d'action
- Je rédige un rapport-synthèse des évaluations de l'enseignement incluant des suggestions et des recommandations
- J'assure le suivi du plan d'action
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec l'ÉÉÉ

Autre:

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

Quelle(s) tâche(s) effectuez-vous concernant la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au sein de votre établissement ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'informe les évaluateur-ices de façon à les soutenir dans l'application d'une approche qui respecte les principes et les caractéristiques de la RAC
- Je coordonne la démarche d'évaluation de la RAC
- J'organise, conçois et anime des activités de formation favorisant le cheminement des personnes candidates dans leur démarche de RAC
- Je participe à la mise à jour des dossiers de RAC en fonction de mon expertise en pédagogie
- Je réalise une veille informationnelle sur les évolutions des cadres légaux et réglementaires propres à la RAC
- J'accueille et réfère les étudiant-e-s souhaitant se faire reconnaître des acquis et des compétences
- J'informe ou conseille les étudiant-e-s candidat-e-s à la RAC
- Je participe à l'établissement des critères d'admissibilité des étudiant-e-s et recommande l'émission d'attestation
- J'analyse les dossiers des candidat-e-s en vue de diagnostiquer les dangers ou causes d'échecs ou d'abandons
- Je collabore à la mise en place de moyens visant à l'amélioration de la performance générale de la personne candidate
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec la RAC

Autre:

PERSPECTIVES AUTOCHTONES EN PÉDAGOGIE/DIDACTIQUE/ÉDUCATION

De quelle manière participez-vous à l'inclusion des perspectives autochtones dans votre établissement ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je contribue aux travaux concernant le développement d'un plan d'action en matière d'inclusion des perspectives autochtones
- J'aide à la création d'un réseau de contacts entre mon établissement, les services disponibles et les différentes communautés autochtones
- Je participe à l'étude, l'implantation et la gestion de programmes pédagogiques adaptés aux besoins de l'établissement et de ses étudiants autochtones
- Je développe ou déploie des méthodes ou autres moyens pédagogiques pour favoriser des liens entre mon établissement et les différentes communautés autochtones
- Je sensibilise le corps professoral, étudiant et professionnel, aux réalités des peuples autochtones dans le contexte des programmes de formation
- Je conseille l'ensemble du personnel de l'établissement concernant des stratégies pour l'accueil, le soutien et l'accompagnement des étudiants autochtones
- Je participe au rayonnement des savoirs et cultures autochtones au sein de la communauté pédagogique
- Je participe à des événements, des colloques ou à des formations en lien avec l'inclusion des perspectives autochtones

Autre:

ÉDI (ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION) ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Quelles sont vos tâches concernant l'équité, la diversité, l'inclusion dans une visée de réussite éducative ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à l'organisation d'événements rejoignant les acteurs socioéconomiques afin de connaître les besoins de formation touchant l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (ÉDI)
- Je participe à la rédaction et à la diffusion des offres et des ententes de service touchant l'interculturel ou l'ÉDI
- Je collabore à la planification, à l'organisation et au développement des plans de formation en cohérence avec les orientations ministérielles et les orientations des partenaires socio-économiques touchant les principes et les valeurs de l'ÉDI
- J'évalue les formations en vue de maximiser le transfert des apprentissages en milieu de travail
- Je soutiens les différentes personnes qui réalisent des mandats de formation et d'évaluation dans les divers milieux
- Je soutiens le personnel enseignant dans l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques et dans le développement d'outils d'évaluation favorisant la réussite pour tous
- J'appuie diverses organisations internes dans la gestion des enjeux d'adaptation et d'intégration en contexte de mobilité et l'intégration de personnes immigrantes
- Je conçois du matériel pédagogique et/ou pédagogique pour répondre à des besoins diversifiés
- Je participe à des événements, des colloques ou à des formations en lien avec l'ÉDI

Autre:

INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION

En lien avec l'internationalisation, quelle(s) tâche(s) effectuez-vous ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je produis du matériel promotionnel
- J'accompagne des représentant(e)s d'institutions internationales
- Je contribue à la révision de la stratégie de formation internationale de mon établissement
- Je supervise l'accueil ou l'intégration de délégations internationales
- Je collabore à des dossiers relatifs à la mobilité étudiante ou à l'internationalisation de la formation
- Je participe à la coordination des activités liées au recrutement, à l'accueil et à l'intégration d'étudiant(e)s internationaux
- Je recueille et analyse des données en lien avec l'admission et les études des étudiant(e)s internationaux
- Je participe à des événements, à des colloques ou à des formations en lien avec l'internationalisation

Autre:

FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ENTREPRISES

Quelle(s) tâche(s) effectuez-vous touchant la formation continue ou les services aux entreprises ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'analyse les besoins spécifiques du public ciblé
- Je collecte des informations dans le but d'établir un état des lieux des connaissances ou des compétences existantes
- Je collabore à l'établissement et au suivi d'un budget
- Je prépare des offres de service
- Je propose des recommandations pédagogiques et/ou pédagogiques afin d'explorer des solutions
- Je soutiens la clientèle et son équipe à préparer son organisation aux changements
- J'anime des activités de formation auprès des entreprises
- Je conçois des programmes de formation continue
- Je participe à l'implantation de programmes de formation continue
- J'effectue des suivis des changements amorcés
- J'effectue du soutien sur les aspects fonctionnels et techniques
- Je conçois, en collaboration avec les équipes en place, des modalités d'évaluation des apprentissages
- Je rédige des rapports de fin de projet
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec la formation continue ou les services aux entreprises

Autre:

PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT / CONSEIL AU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous au pilotage pédagogique et/ou au conseil au développement institutionnel de votre établissement ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- Je participe à la réflexion, à la planification et à la rédaction de plans de développement institutionnel
- Je (co)édige des règlements ou des politiques selon mon expertise pédagogique et/ou pédagogique numérique
- Je conseille les équipes multidisciplinaires sur l'application des règlements ou des politiques selon mon expertise pédagogique et/ou pédagogique numérique
- Je conseille les équipes multidisciplinaires lors de l'aménagement de locaux à visées pédagogiques
- Je conseille les équipes de direction sur les questions relatives à l'élaboration de ressources pédagogiques et d'outils multimédias ainsi qu'à l'intégration du numérique dans l'enseignement
- Je participe à la rédaction de rapports et de demandes de financement
- Je siège à des instances institutionnelles
- Je collabore avec divers établissements d'enseignement supérieur québécois, nationaux et/ou internationaux
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec les affaires institutionnelles
- Autre:

DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX INTERNES ET EXTERNES

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous au développement de votre réseau interne et externe ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'identifie les contacts potentiels à l'interne et à l'externe en adéquation avec mes attentes et mes besoins professionnels
- J'établis une stratégie de réseautage en déterminant mes objectifs et mes besoins professionnels
- J'entretiens les contacts avec mon réseau interne et externe en envoyant régulièrement des messages
- J'organise des activités offertes au grand public (conférences, colloques, ...)
- Je participe à des événements professionnels (réunions, ateliers, formations, conférences, ...)
- Je suis membre de réseaux professionnels ou de communautés de pratique
- Je partage mon expertise au sein de réseaux professionnels ou de communautés de pratique
- Je collabore à des groupes de travail au sein de réseaux dédiés à l'enseignement supérieur
- Je participe à des événements, des séminaires ou à des formations en lien avec le développement de réseaux professionnels
- Autre:

CONTRIBUTION À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous à des activités de recherche, d'innovation et de développement au sein de votre établissement ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'informe l'équipe de l'établissement sur des sujets de recherche et de pratiques innovantes dans l'enseignement supérieur (présentations, analyses, synthèses d'articles, ...)
- Je (co)édige ou commente des résumés ou des articles de recherche professionnels ou scientifiques en tant que (co)auteur-e
- Je participe à l'élaboration de supports de communication d'une recherche (poster, diaporama) en tant que (co)auteur-e en vue d'un événement scientifique ou professionnel (conférences, congrès)
- Je participe à des événements de recherche (conférences, congrès) en tant que (co)auteur-e
- J'informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, notamment quant au financement
- Je (co)édige ou commente des demandes de subvention pour une recherche
- Je coordonne des projets de recherche
- Je commente des projets de recherche en fonction de mon expertise en pédagogie du supérieur
- Je collabore à la réalisation de projets de recherche (état de l'art, recueil de données, ...)
- Je participe à des formations en lien avec la recherche, l'innovation et le développement ou à des événements/colloques en tant que visiteur-euse
- Autre:

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

De quelle(s) manière(s) contribuez-vous à votre développement professionnel ? Vous pouvez en ajouter au besoin.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'effectue pas de tâches dans ce secteur d'activités
- J'autoévalue mes interventions
- Je sollicite des évaluations sur mes interventions auprès de mes supérieur-e-s
- Je sollicite des évaluations sur mes interventions auprès des participant-e-s aux activités que je mets en place
- Je conçois un plan de développement professionnel (à court, moyen et long terme)
- Je discute de mes objectifs professionnels avec mes supérieur-e-s
- J'effectue une veille informelle
- Je participe à des événements scientifiques ou professionnels (séminaires, colloques, ...) en lien avec mon activité de conseiller-ère pédagogique
- Je participe à des formations de développement de compétences numériques
- Je participe à des formations de développement de compétences pédagogiques
- Je participe à des formations de développement de compétences communicationnelles et interpersonnelles
- Autre:

Y a-t-il d'autres fonctions que vous effectuez qui n'auraient pas été évoquées dans le questionnaire ? Si oui, cet espace de réponse libre vous est destiné.

Veillez écrire votre réponse ici :

À la lumière des réponses que vous avez données dans cette deuxième partie du questionnaire, reportez le temps que vous consacrez par semaine aux dossiers suivants :
Veillez indiquer un pourcentage (format numérique).

Veillez écrire votre(s) réponse(s) ici :

Veille pédagogique et/ou pédagognumérique

Développement de projets pédagogiques et/ou pédagognumériques

Production multimédia

Soutien à l'enseignement

Mise en place d'activités de formation

Gestion d'événements pédagogiques

Développement et/ou évaluation de programmes

Évaluation des enseignements par les étudiant·e·s (EEE)

Accompagnement des étudiant·e·s

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

EDI (équité, diversité, inclusion) et réussite éducative

Pédagogie autochtone

Formation continue et services aux entreprises

Internationalisation de la formation

Pilotage pédagogique de l'établissement/conseil au développement institutionnel

Contribution à des activités de recherche, d'innovation et de développement

Développement de réseaux internes et externes

Développement professionnel

Autre(s)

Partie 03

Quels changements satisfaisants avez-vous noté dans vos tâches ces dernières années ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Les tâches des conseiller-ère-s pédagogiques en enseignement supérieur sont appelées à évoluer dans une ère postpandémique. Quels changements surviendront d'après vous ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les principales tâches dans vos fonctions de conseiller-ère pédagogique qui vous donnent le plus de satisfaction (utilité, importance, pertinence, etc.) et que vous souhaitez maintenir ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les principales tâches dans vos fonctions de conseiller-ère pédagogique qui vous donnent le moins de satisfaction (utilité, importance, pertinence, etc.) et que vous aimeriez déléguer si vous le pouviez ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les compétences que vous souhaiteriez développer dans les années à venir ?

Veillez écrire votre réponse ici :

D'après vous, quels moyens sont à privilégier pour développer ces nouvelles compétences ?

Veillez écrire votre réponse ici :